

# LE FEU A LA PAILLE : LE BURKINA FASO DANS LA ZONE DE CONFLIT

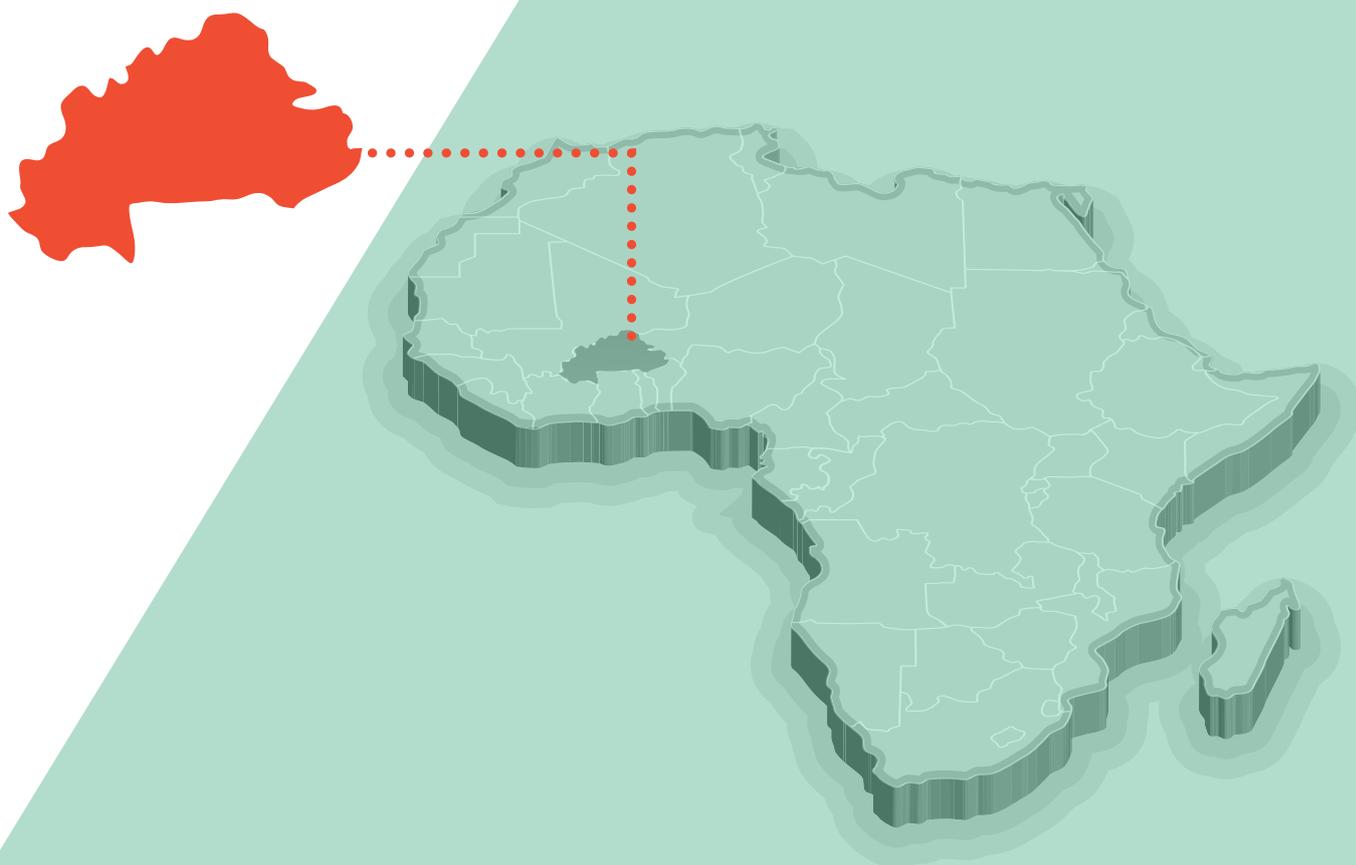
.....  
Rahmane Idrissa

French version

**02/ 2019**

RLS RESEARCH PAPERS ON CONFLICT  
AND PEACE STUDIES IN NORTH  
AFRICA AND THE SAHEL

.....  
ARMIN OSMANOVIC (ED.)

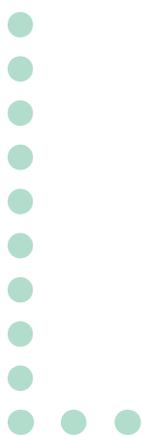




**LE FEU  
A LA PAILLE :  
LE BURKINA FASO  
DANS LA ZONE  
DE CONFLIT**

.....

Rahmane Idrissa



# Table des matières

<b>6</b>	Résumé
<b>11</b>	La Zone de Conflit
<b>11</b>	Malaise dans l'économie traditionnelle
<b>13</b>	Dans la zone de conflit
<b>17</b>	Distance : politique et géopolitique
<b>17</b>	Sankarisme et Rectification : leurs impacts
<b>25</b>	(Dés)équilibres géopolitiques
<b>30</b>	Les Conflits Burkinabè
<b>32</b>	La Zone de Conflit arrive au Burkina : analyse historique
<b>39</b>	La Zone de Conflit prend racine : accidents structurels
<b>48</b>	Conclusion : un État doit travailler
<b>48</b>	La Zone de Conflit : croissance ou stabilité ?
<b>54</b>	Recommandations
<b>54</b>	Développer un État régalien fort
<b>57</b>	Coopérer



# A propos de l'auteur

Abdourahmane (Rahmane) Idrissa est un politologue qui a obtenu son doctorat en sciences politiques à l'Université de Floride. L'expertise d'Idrissa en matière de recherche s'étend des questions relatives aux États, aux institutions et à la démocratisation en Afrique au radicalisme salafiste dans le Sahel et aux projets actuels sur l'histoire de la formation de l'État en Afrique, avec un accent à la fois sur l'ère moderne (Niger) et sur l'ère prémoderne (Songhay).

Avant de rejoindre le Centre d'études africaines (ASC) de Leyde, Idrissa a fondé et dirigé l'EPGA (Économie Politique & Gouvernance Autonome), un groupe de réflexion sur l'économie politique au Niger, qui forme des étudiants et coordonne des projets basés sur des méthodologies d'analyse de l'économie politique axées sur la migration, l'emploi des jeunes et la démographie.

Idrissa est également associé au laboratoire de sciences sociales LASDEL basé à Niamey et fait partie du comité de rédaction de l'*African Studies Quarterly* de l'Université de Floride



# Résumé

Cette étude examine les raisons pour lesquelles le Burkina Faso s'est retrouvé pris dans une situation de violence endémique à partir du milieu des années 2010, en vue de comprendre l'évolution future de la situation et de recommander des actions pour y faire face et prévenir une aggravation de la violence. L'étude soutient que les causes de la situation sont extérieures au Burkina et résident dans une confrontation entre le salafisme militant et la guerre occidentale contre le terrorisme. Mais les raisons de l'enracinement des conflits relèvent d'enjeux structurels liés à la géopolitique interne du Burkina, à son économie politique et à la formation de son État. Pour démontrer ces thèses, l'étude décrit une « zone de conflits » qui est apparue au nord du Mali à la suite de la chute du colonel Kadhafi de Libye, et qui s'est étendue au nord du Burkina quelques années plus tard ; elle analyse la géopolitique interne du pays et la position particulière du nord et de l'est par rapport au centre et à l'ouest – définis comme les deux piliers de l'État ; elle contraste les politiques de développement national sous Thomas Sankara, dans les années 1980, avec les orientations néolibérales suivies sous Blaise Compaoré ; elle montre que ces structures et moments historiques ne sont pas sans avoir eu des effets sur les tensions et conflits du nord et de l'est du pays ; et que, par suite, ces questions ont rendu ces régions propices à l'extension de la zone de conflits. L'étude se conclut par des recommandations d'ordre technique et politique portant d'une part sur une revitalisation de l'État régalien (Justice, Sécurité, Administration), et d'autre part sur le développement d'un nouveau projet de société. Ces recommandations prennent aussi en compte le fait que les violences du Burkina font partie d'une zone de conflits qui, étant, transnationale et internationale, échappe au contexte purement burkinabè.

À partir de 2013, une zone de conflits a commencé à s'étendre du nord du Mali vers le centre du pays et, plus tard (2015) dans le nord et l'est du Burkina, avec des impacts plus marginaux sur le nord-ouest du Niger. Cette Zone de Conflit – comme je l'appellerai dans cette étude – est une formation géopolitique violente du Sahel-Sahara ouest-africain au sein de laquelle les forces étatiques sont engagées dans une « guerre asymétrique », des dissensions communautaires ont pris une tournure sanglante, et des projets idéologiques ou criminels sont mis en œuvre à l'aide d'armements lourds. Les explications de la propagation et de la persistance de ces conflits ne

manquent pas. En dehors des rêves califaux de groupes diversement connus sous les noms d'« extrémistes violents », de « groupes terroristes armés », de « terroristes islamistes » et de « djihadistes » (je les appelle salafistes), ces explications comprennent un certain nombre de facteurs renvoyant aux « causes premières » que les experts aiment à souligner suivant leurs propres centres d'intérêt. Une réunion d'urgence du Conseil de médiation et de sécurité de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), au mois de septembre 2019, a produit une longue liste de tels facteurs. On y retrouve pêle-mêle la faible implication des leaders communautaires et religieux, des femmes et des jeunes, le sous-équipement des forces de défense et de sécurité, l'impact des changements climatiques, la prolifération des armes légères ou encore la faiblesse des moyens de financement disponibles<sup>1</sup>. En des lieux moins diplomatiques, les experts indexent aussi le mauvais leadership des gouvernants de la région, considéré comme une cause centrale de maux telles que l'injustice sociale, la marginalisation de certaines communautés, la mauvaise gouvernance, la corruption, et d'une manière générale la malfaisance des élites. La discorde ethnique, inter et intra-communautaire est également évoquée, à côté des conflits fonciers (insolubles), de la croissance démographique (galopante) et de la dégradation de l'environnement (rapide).

Ce discours d'expert caractérise ainsi « le Sahel » – le terme métonymique désignant la Zone de Conflit – comme une concentration singulière d'épreuves et de défis. De cette façon, les conflits prennent subrepticement la dimension d'un fait naturel, d'un processus fatidique et prédéterminé. Si les facteurs invoqués paraissent dans l'ensemble relever plutôt de l'« humain » – y compris la dégradation de l'environnement, vue comme un corollaire de la croissance de la population et des activités humaines – ils semblent néanmoins émerger naturellement de dispositions qui ne sont pas assujetties aux forces motrices (et contingentes) de l'histoire, par exemple les politiques étatiques, le changement social, ou les agendas idéologiques. De plus, les bornes tracées autour du « Sahel » excluent du champ de l'analyse le rôle et les agendas de forces internationales tels que l'armée française, les missions onusiennes ou le salafisme international. De ce point de vue, seules les interactions des communautés, milices et groupes armés locaux importent aux analyses des experts.

Par conséquent, la présence des acteurs occidentaux joue sur un autre plan (supérieur) d'action, qui est abordé à travers un discours très différent et par

1

Voir *Le Monde* du 3 octobre 2018, Christophe Châtelot, « Le Burkina Faso au bord de l'effondrement », [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/03/le-burkina-faso-au-bord-de-l-effondrement\\_6014081\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/03/le-burkina-faso-au-bord-de-l-effondrement_6014081_3212.html)



une autre catégorie d'experts, à savoir les spécialistes des relations internationales, les analystes de la politique étrangère de la France ou des États-Unis, etc. La stratégie des salafistes nord africains est rarement considérée et, de façon implicite ou pas si implicite, l'expertise traditionnelle sur le Sahel présuppose que l'agenda des Français, par exemple – l'acteur occidental le plus puissant dans la région – est ce qu'il déclare être, c'est-à-dire une intervention bienveillante et rationnelle destinée à rétablir l'ordre et à apporter de l'aide à des communautés déchirées par leurs propres démons.

Cette étude emprunte une voie très différente. Elle part du fait, indiqué par l'analyse chronologique, que les origines de la Zone de Conflit se situent en dehors du Sahel. Les causes premières énumérées dans le discours des experts sont certes importantes pour comprendre le contexte, mais elles ne sont pas propres aux régions concernées. « Le Sahel » en question est constitué de parties des territoires du Burkina Faso, du Mali et du Niger, mais le « vrai » Sahel (le Sahel géographique) est une zone écologique qui s'étend du nord du Sénégal jusqu'à la République du Soudan et toutes les questions sous-jacentes ou structurelles liées aux facteurs mis en exergue dans le discours des experts existent à travers cette zone, parfois de manière plus significative que dans ces trois pays. Du coup, si des conflits ont éclaté là et pas ailleurs, ces questions et facteurs ne peuvent pas en être l'origine véritable.

L'étude pose que la cause principale des conflits est la mobilisation des communautés locales et des États de la région par des acteurs externes dont les objectifs ultimes sont plus importants pour eux que pour ces communautés et États. Ces acteurs extérieurs sont les salafistes nord africains d'une part et les États occidentaux (principalement la France) de l'autre. Ces acteurs sont engagés dans un duel défini par la quête salafiste d'un « État islamique » et la guerre occidentale contre « le terrorisme ». Je soutiens, par ailleurs, que cette cause principale est aussi un moteur principal, dans le sens où ces conflits perdurent parce que ces grands acteurs persistent à poursuivre leurs fins. Et j'avance qu'à cause d'histoires spécifiques à certains de ses pays et régions, le terrain sahélien s'est révélé un champ de bataille propice. Le cas du Burkina se prête particulièrement bien à la démonstration de ces trois arguments.

Les premiers signes de l'expansion de la Zone de Conflit à l'intérieur du territoire burkinabè sont des actes revendiqués par les groupes armés salafistes basés dans le Sahara malien. En mai 2015, un garde roumain fut kidnappé sur une mine de manganèse à Tambao, un site situé à quelques dizaines de kilomètres de la frontière malienne, et après janvier 2016, des

dizaines de personnes perdirent la vie dans une série d'attentats terroristes au centre de Ouagadougou. Entre le mois de mai 2015 et la fin 2019, les régions situées entre Tambao et Ouagadougou se sont retrouvées prises dans des conflits alimentés par les combattants salafistes, conflits qui ouvrirent davantage la voie à ces personnages, leur permettant ainsi de perpétrer d'autres actes de violence. En réponse à cette escalade rapide de violence non-étatique, l'État burkinabè débordé formalisa une alliance militaire avec les Français en 2018 tout en adhérant à l'agenda « sécurité et développement » promu par le G5 Sahel, c'est-à-dire le groupe de pays « partenaires » de Barkhane, l'opération mise en œuvre par la France pour intervenir militairement à travers la région sahéenne.

Je reviendrai plus en détail dans l'étude sur ces divers épisodes, mais il est déjà évident que la séquence de leur occurrence illustre ma thèse selon laquelle, (1) les conflits ont commencé hors du Sahel et (2) les salafistes et les Français mobilisent les acteurs locaux et déterminent, en dernière instance, les dynamiques clefs qui les animent. D'un autre côté, le contexte dans lequel ces conflits se déroulent, et qui explique leur persistance, est défini par des changements qui ont affecté à un niveau structurel les systèmes politiques et économiques du Burkina depuis la fin des années 1980.

L'étude a quatre sections. La première décrit brièvement la Zone de Conflit. Bien qu'il s'agisse ici d'une étude de cas sur le Burkina, la Zone de Conflit est l'unité analytique pertinente pour les conflits dans le nord du pays. Elle est présentée comme une formation géopolitique violente avivée par l'exacerbation systémique de conflits qui sont caractéristiques de l'économie traditionnelle<sup>2</sup> du Sahel-Sahara, et le rôle des acteurs clefs de ce processus d'exacerbation est mis en évidence. La deuxième section met l'accent sur le contexte du point de vue historique, contrastant l'expérience du développement radical des années 1980 (révolution sankariste) à celle du néolibéralisme radical (la « Rectification » de Compaoré) qui commença au début des années 1990. En particulier, cette section porte sur les changements qui ont affecté aussi bien l'appareil d'État burkinabè que la

2 L'adjectif « traditionnelle » renvoie ici à l'opposition conventionnelle entre les secteurs « moderne » et « traditionnel » de l'économie que la littérature des experts utilise souvent pour décrire la nature duale des économies en développement. Cela ne veut pas dire que l'économie traditionnelle est un vestige du passé ou un champ économique dominé par la culture et les coutumes, i.e., « les traditions ». L'économie traditionnelle est en fait aussi moderne ou contemporaine que ce qu'on appellerait l'économie moderne, mais ses activités, modes d'organisation, et nombre de ses pratiques reflètent dans une large mesure des conditions non transformées par le capitalisme moderne. Ainsi, par exemple, les premiers courants de l'économie du développement considèrent que le développement était la modernisation, c'est-à-dire la transformation de l'économie traditionnelle par le capitalisme moderne.

géopolitique interne du pays du fait de ce basculement du paradigme national d'économie politique. Cette évolution est d'une importance centrale pour la compréhension des conflits au Burkina. La troisième section est un compte-rendu analytique des conflits eux-mêmes. Je me concentre là sur les événements et les figures en tant qu'ils illustrent les thèses de l'étude. Cela comprend en particulier certains aspects du régime de Compaoré et des circonstances de sa chute, le massacre de Yirgou Peul, et la figure du marabout militant Ibrahim Malam Dicko. Finalement, dans la quatrième section, je retourne à la Zone de Conflit qui est l'unité analytique adéquate pour proposer des recommandations. Je redirai à ce niveau les origines de la Zone de Conflit afin de mettre en exergue l'action d'acteurs externes, comme les salafistes nord africains. Les recommandations comprennent une approche technique ou pratique pour faire face aux conflits, et une approche politique qui prend en compte les dimensions structurelles, transnationales et internationales desdits conflits.

Ce papier est basé sur un travail de terrain de dix jours conduit à Ouagadougou, au cours duquel j'ai eu des entretiens avec des agents de l'État – y compris dans le domaine sécuritaire – des journalistes, des universitaires et des activistes de la société civile. Il se nourrit également de plusieurs semaines de recherche documentaires et d'archive ainsi que d'une expérience vieille de quelques décennies de recherches sur la formation de l'État, le salafisme politique et l'économie politique du changement social au Sahel.



## La Zone de Conflit

Les conflits du Burkina font partie d'un ensemble de conflits qui touchent une aire du Sahel-Sahara que j'appelle – comme indiqué précédemment – « la Zone de Conflit ». Au plan structurel, cette Zone de Conflit est façonnée par les conditions d'économie politique qui prévalent à travers le Sahel-Sahara. J'offre ici une vue générale de ces conditions, en me focalisant sur le Burkina, le Mali et le Niger ; et je décris en termes généraux la configuration des conflits dans la zone en question, y compris la manière dont ils se manifestent au Burkina.

### Malaise dans l'économie traditionnelle

Pris ensemble, les territoires du Mali, du Niger et du Burkina recouvrent trois zones écologiques dans un axe nord-sud : le Sahara (désert), le Sahel (steppe semi-aride) et le Soudan (savane arborée). Le Mali s'étend sur les trois zones, le Niger principalement sur le Sahara et le Sahel, et le Burkina, uniquement sur le Sahel et le Soudan. Le Sahel-Sahara est surtout agropastoral et le Sahel-Soudan, surtout agricole.

Ces milieux géographiques et les occupations qu'ils permettent ou favorisent ont des implications politiques et économiques cruciales. Dans ce contexte, l'économie n'a pas été transformée par l'industrialisation ou un secteur capitaliste productif. La subsistance de la plus grande partie de la population dépend presque entièrement de processus naturels et de ressources écologiques qui varient suivant ces milieux géographiques et des conditions environnementales changeantes. Le travail et la production à grande échelle sont organisés principalement par des communautés spécialisées dans certaines activités et non – comme dans les économies capitalistes développées – par des firmes et des grandes entreprises. Ces activités comprennent la pêche (Somono, Bozo, Sorko<sup>3</sup>), l'élevage (plusieurs sous-groupes peuls et touaregs) et l'agriculture (toutes les communautés dites sédentaires, y compris les Peuls et Touaregs sédentarisés). En l'absence d'un secteur capitaliste transformateur, l'État et l'aide internationale essaient de « moderniser » des segments de ces économies traditionnelles en vue de les intégrer dans des chaînes de valeur qui amélioreraient la balance commerciale des nations et généreraient du revenu pour les communautés. Mais à ce jour, ces divers secteurs d'économie traditionnelle ne sont pour la

3

Les Bozo et Somono vivent au Mali, sur le fleuve Niger et ses affluents ; les Sorko, sous-groupe songhay, vivent sur le fleuve Niger au Mali, au Niger et au Nigeria.

plupart intégrés ni à des chaînes de valeur externes, ni entre eux. De ce fait, l'économie traditionnelle<sup>4</sup> reste un site de privations chroniques et de concurrence intense autour des ressources naturelles.

Il résulte de cet état de fait des problèmes relatifs à l'accès aux ressources écologiques, à l'ajustement aux processus naturels, et à la rivalité entre communautés, soit parce qu'elles sont engagées dans la même activité et peuvent se battre autour d'une même concentration de ressources, soit parce qu'elles ont des activités différentes (par exemple, l'agriculture contre l'élevage) qui peuvent s'entraver l'une l'autre. Ces questions doivent être gérées au niveau politique afin de limiter les risques d'affrontement violent, mais elles ont en fait été souvent politisées, en particulier à l'ère de la démocratie représentative qui a commencé au début des années 1990 pour tous les trois pays de la Zone de Conflit. La politisation mine les efforts de mise en place de structures de gouvernement efficaces (stables, autonomes, fiables, et dotées de ressources), capables de prévenir les confrontations ou de réparer des relations ayant tourné au vinaigre. Il convient de noter que, en particulier dans la période récente, de tels efforts ont été, au reste, plutôt modestes. Le secteur sécuritaire dans les zones rurales offre à cet égard un exemple mis en épingle dans cette étude.

D'un autre côté, en dépit de sa stagnation en termes de croissance et de redistribution, l'économie traditionnelle est aussi un lieu de changement. Les descriptions ci-dessus indiquent que parmi les trois facteurs de l'économie, à savoir la terre, le capital et le travail, le premier (la terre) est le plus important en ce qui concerne le changement. Par « terre », il convient de comprendre ici non seulement les champs et pâturages, mais aussi les conditions écologiques générales qui déterminent leur usage et leur disponibilité. Dans le Sahel-Sahara, ces conditions écologiques ont évolué de façon considérable au cours des dernières décennies, et les problèmes liés au foncier ainsi qu'au partage et à l'exploitation des ressources sont significativement plus aigus que dans les régions soudanaises du sud. Les conséquences sociales en termes de travail et de capital comprennent le manqué d'emploi, l'inégalité et leurs implications (paupérisation, émigration, crimes violents, d'un côté, transfert et concentration du capital<sup>5</sup> au sein de petits groupes sociaux de l'autre).

4 L'économie traditionnelle comprend aussi du commerce et de la manufacture artisanale et s'étend à l'intérieur des villes, où elle fait partie de ladite économie informelle. Dans cette étude, je ne me réfère qu'à son segment rural, qui est le plus important en nombre de personnes employées, et qui est en fait le plus grand secteur économique des pays du Sahel.

5 Le capital, dans cette zone agropastorale, peut être constitué par le bétail et la graine, pas seulement par l'argent.

Comme je l'ai indiqué auparavant, ces divers questions et problèmes ne concernent pas uniquement le Burkina, le Mali et le Niger. D'ailleurs ils ont parfois pris des proportions plus sérieuses en d'autres lieux, y compris des régions situées en dehors du Sahel-Sahara, comme le *Middle Belt* (« ceinture centrale ») du Nigeria. Mais c'est uniquement dans la partie du Sahel-Sahara encadrée dans la carte ci-dessous qu'ils ont produit les conflits spécifiques qui sont l'objet de cette étude. Cela montre que les différentes tensions et confrontations qui caractérisent le Sahel-Sahara en tant que tel ne sont pas la cause *directe* de ces conflits. Je reviens sur cette question de causalité à travers l'étude de cas, dans les deux sections qui suivent celle-ci. Ici, je me limiterai à offrir une brève description de la Zone de Conflit, c'est-à-dire des incidents qui ont tendance à s'y produire, et des principaux acteurs qui y interviennent.

Carte 1 : Le Sahel-Sahara et la zone de conflit



© Rainer Lesniewski

## Dans la zone de conflit

Les acteurs de la zone de conflit sont variés et certains ont plus d'importance dans l'un des trois pays que dans les deux autres. On peut les diviser en trois catégories et cinq groupes qui peuvent se recouper, ou être affiliés/alliés les uns avec les autres. Le tableau ci-dessous donne une idée schématique de ces acteurs.

Tableau 1 a : Les acteurs de la zone de conflit

Acteurs internationaux	Forces occidentales (Opération Barkhane, autres)
	Militants salafistes nord-africains
Acteurs étatiques	Gouvernement/Forces de défense nationale
	Administration territoriale (y compris les chefs traditionnels)
Militants locaux	Groupes armés communautaires
	Militants salafistes locaux
Sans affiliation	Réseaux criminels
	Bandes armées opportunistes

La configuration générale est faite d'*alliances*, d'*intérêts partagés* et d'*hostilité*. En général, les forces occidentales et étatiques sont alliées, ainsi que les salafistes nord africains et locaux. Dans les deux cas, il ne s'agit pas d'une alliance entre égaux mais bien d'une forme de dépendance ou de clientélisme. Les groupes armés communautaires sont relativement autonomes et, dans tous les cas, ont des intérêts distincts. Mais ils sont généralement soutenus par des acteurs disposant de plus de moyens, suivant la communauté concernée. Certains groupes ont le soutien de la France, d'autres celui des acteurs étatiques, et d'autres encore – du fait d'intérêts partagés – des militants salafistes. Dans la confusion créée par les conflits, les réseaux criminels (drogue et contrebande) essaient de maintenir et d'étendre leurs opérations, tandis que la facilité à se procurer des armes se révèle favorable au banditisme dans une zone où les coupeurs de route ont longtemps été actifs (cela est vrai en particulier de l'est du Burkina). L'hostilité armée existe principalement entre les Français et les salafistes, ainsi qu'entre certains groupes communautaires armés, en particulier Peuls et Touaregs, Peuls et Dogons, et Peuls et Mossi. Mais l'hostilité armée existe aussi au sein des sociétés complexes connues sous les noms génériques de Peuls et de Touaregs.

À travers cette configuration générale, on constate l'importance de parler de conflits au pluriel. Il y a, en effet, au moins trois guerres de relative basse intensité dans la Zone de Conflit : une guerre franco-salafiste, une guerre intercommunautaire opposant les Peuls à certaines communautés, et une guerre intra-communautaire parmi les Peuls d'un côté, et les Touaregs de l'autre. Chacun de ces divers conflits a sa propre histoire et ses dynamiques particulières, et ils se développent de façon plutôt indépendante les uns des

autres, même si les acteurs internationaux – en particulier les Français et les salafistes nord-africains – s’efforcent de les organiser en une grande confrontation entre ceux qui se rangent derrière « l’Occident » et ceux qui suivent « le Califat »<sup>6</sup>.

Ici, je m’intéresse à la partie de la zone de conflit qui s’étend à l’intérieur du territoire burkinabè. La configuration générale présentée dans le Tableau 1.a. se manifeste au Burkina de la manière représentée ci-dessous :

Tableau 1b : Les acteurs de la zone de conflit

Acteurs internationaux	Opération Barkhane (Accord SOFA, Déc. 2018)
	Militants salafistes nord-africains
Acteurs étatiques	Gouvernement/Forces de défense nationale
	Administration territoriale (préfets, maires)
Militants locaux	Peuls (nord) et communautés mécontentes (est) ; Koglweogo (Mossi)
	Militants salafistes locaux (toutes communautés)
Sans affiliation	Réseaux criminels
	Bandes armées opportunistes

On peut identifier quatre conflits dans le cas du Burkina : (1) la guerre entre la France et les salafistes ; (2) la guerre des peuls de condition modeste avec une diversité d’ennemis (élites peules ; Mossi et autres groupes agricoles) ; (3) la guerre dans les provinces orientales ; et (4) la guerre des militants salafistes contre l’État burkinabè. La France et les militants salafistes sont les

6 Pour l’optique française, voir L. Lagneau, « ‘Sans Barkhane, les pays du Sahel s’effondreront sur eux-mêmes’, prévient le général Lecointre », <http://www.opex360.com/2019/07/11/sans-barkhane-les-pays-du-sahel-seffondreront-sur-eux-memes-previent-le-general-lecointre/>, et l’analyse de la position française par Emmanuel Dupuy, président de l’Institut Prospective et Sécurité en Europe, dans un entretien avec *Atlantico* (« Faut-il se résoudre à une situation à l’israélienne alors que le Sahel tend à devenir un nouvel Afghanistan ? », <https://www.atlantico.fr/decryptage/3572795/faut-il-se-resoudre-a-une-situation-a-l-israelienne-alors-que-le-sahel-tend-a-devenir-un-nouvel-afghanistan--emmanuel-dupuy>). Pour une analyse universitaire précoce des stratégies des salafistes nord-africains affrontés à l’Occident, voir B. E. Selwan Khoury et E. Baron, « AQMI à la conquête du Sahel « islamique » : un califat qui s’étend de la Mauritanie à la Somalie et qui risque d’investir entre autres l’Algérie et la France contre l’Amérique » in *Outre-Terre*, 2013, 3, No. 37: 243-256, et M. Guidère, « The Timbuktu Letters : New Insights about AQIM, » in *Res Militaris*, 2014, 4, No. 1: 25-40.

forces unificatrices dans ces conflits. Dans le discours officiel franco-burkinabè, tous ceux qui sont considérés comme des ennemis sont des « terroristes », un nom de code pour les militants salafistes et leurs alliés – même lorsque ces alliés n’adhèrent pas, en réalité, aux thèses salafistes et ont pu entrer dans le conflit avec des motivations différentes et distinctives. Les militants salafistes, de leur côté, attaquent tout groupe qui paraît soutenir l’effort de guerre des Français et de l’État burkinabè et, dans la visée d’étendre la portée de leur action, ils apportent leur soutien aux groupes qui nourrissent des griefs à l’endroit de l’État burkinabè.

Bien que ce facteur externe soit la force motrice de la zone de conflit, cette étude se focalise sur les oppositions internes qui exposent les lignes de fracture de l’ordre politique burkinabè. Il en est ainsi parce que mon but est de comprendre les conflits au Burkina, et non dans la Zone de Conflit en tant que telle – bien que je souligne à nouveau l’importance de prendre cette dernière en considération dans la section finale de l’étude. D’un point de vue burkinabè, les agents externes ont été les catalyseurs d’oppositions qui jouent à des niveaux plus structurels dans le pays, et qui expliquent les tournures que les conflits y ont prises. Ces oppositions structurelles sont, premièrement la distance *politique* entre un État réduit à ses fonctions régaliennes – souvent remplies de manière limitée, discutable ou illégitime – et les masses, en particulier celles qui habitent l’économie traditionnelle ; et deuxièmement, la distance *géopolitique* entre un État ancré dans les sociétés soudanaises et ses périphéries sahéennes. Les deux sections qui suivent explorent certaines des manières clefs à travers lesquelles ces particularités du contexte burkinabè offrent un terrain fertile à l’extension de la zone de conflit dans la région sahéenne du pays.<sup>7</sup>

7 La terminologie peut prêter à confusion dans le cas du Burkina, où il y a une subdivision administrative dénommée Région du Sahel qui inclut toutes les provinces du coin nord-est du pays, y compris la Province du Soum, un terreau d’action salafiste. S’agissant de la subdivision administrative, je parlerai de la Région du Sahel, et s’agissant de la zone écologique qui s’étend sur tout le nord du Burkina, je me servirai du mot Sahel tout court.



## **Distance : politique et géopolitique**

Dans cette section, j'analyse le contexte des conflits burkinabè tels que définis aussi bien par l'évolution historique du pays que par ses dilemmes géopolitiques. En premier lieu, afin de comprendre la nature de l'économie politique actuelle du pays et les types de problèmes qui en découlent, je la contraste avec la période qu'elle a remplacé (sankarisme) ; et en second lieu, j'offre une perspective sur la géopolitique interne du Burkina de manière à mettre en lumière les particularités de ses régions sahéliennes qui sont pertinentes pour les objectifs de cette étude.

### **Sankarisme et Rectification : leurs impacts**

Depuis la « Rectification » du début des années 1990 – un ensemble de réformes politiques et économiques qui ont mis fin à la révolution sankariste des années 1980 et ouvert l'économie aux intérêts privés, souvent ceux proches de ou liés aux gouvernants – l'État burkinabè avait, pour l'essentiel, été mis au service du régime de Blaise Compaoré. Le Burkina adopta une constitution conçue pour garantir la mainmise de Compaoré sur le pouvoir et la domination d'un appareil partisan qui pouvait affermir son emprise grâce à un usage irréfrenable des avantages du pouvoir. Pour l'essentiel, un « système » fut mis en place pour contrôler les principaux leviers de l'appareil d'État, y compris en particulier l'armée et la justice, en vue de protéger le régime des coups d'État militaire ou des menées de l'opposition civile. Au cours de ses 27 ans d'existence, ce système de contrôle élaborait graduellement des compétences utiles pour étouffer l'opposition intérieure et exploiter les crises dans la sous-région. En particulier, il tira profit des guerres civiles du Libéria et de la Côte d'Ivoire vers la fin des années 1990 et le début des années 2000. Vers le milieu des années 2000, le régime établit des liens avec les réseaux de narcotrafiquants (principalement des Arabes maliens) et de salafistes nord africains qui opéraient dans le Sahel-Sahara malien afin de se positionner dans l'économie de l'ombre du Sahara. Il en tira un double bénéfice consistant à assurer des rentes (illicites) au leadership, et à lui conférer un certain poids politique dans le Sahel-Sahara, dans un contexte où s'entremêlaient les intérêts stratégiques liés d'une part à la rivalité entre l'Algérie et la Libye, et d'autre part aux activités des militants salafistes contre leur ennemi occidental auto-désigné (principalement des enlèvements).

La Rectification et ses effets de long terme ont aussi entraîné l'abandon du projet de développement national. L'une des conséquences fut la restructuration de l'appareil d'État à travers la suppression de ses organisations « développementales » qui avaient été particulièrement ambitieuses au cours du moment révolutionnaire du pays. L'État réformé n'avait plus besoin des compétences nécessaires à la mobilisation de la population pour le « développement », y compris le changement social que cela impliquerait. Sous le sankarisme qui, pour l'essentiel, était un développementalisme révolutionnaire, les élites (commerçants, autorités traditionnelles et religieuses) avaient été les perdants du processus politique, et les forces du « peuple » (couches inférieures des sociétés communautaires, jeunes, femmes) avaient été vigoureusement promues. La Rectification inversa cet état de choses. Les commerçants devinrent un pilier du régime et les chefs et notables traditionnels furent intégrés au système informel de contrôle. Du coup, une différence clef entre l'État sankariste et l'État rectifié réside dans le fait que le premier excluait les élites et incluait les masses, et le second incluait les élites et excluait les masses. À cet égard, une implication notable de la structure du régime sankariste est que son processus politique était en train d'intégrer les classes populaires – i.e., les groupes majoritaires – des diverses communautés du pays en un public national, autour d'un message émotionnel de militantisme pour le développement. Sous l'État rectifié, ces classes populaires retournèrent à leurs identités communautaires et – on pourrait le supposer – au leadership des autorités traditionnelles et religieuses qui soutenaient le nouveau régime (à l'exception relative de l'Église catholique) – et aucun nouveau message émotionnel ne fut élaboré pour offrir foi et espérance dans le projet national burkinabè<sup>8</sup>.

Du coup, l'État burkinabè qui fut confronté à la crise malienne de 2012 présentait ces traits généraux : premièrement, il s'agissait d'un État allégé, dépouillé de son appareil développemental (ou social) et dans lequel l'appareil sécuritaire était principalement au service des élites plutôt que du public – un fait rendu particulièrement évident par la création d'une unité militaire d'élite, le Régiment de Sécurité Présidentielle, qui était indépendant de l'armée et obéissait au doigt et à l'œil à Compaoré (je reviens sur ceci dans la section prochaine) ; et deuxièmement, il s'agissait d'un État passif qui n'a pas construit de contrat social avec la nation et se contentait de « gérer » les

8

Bruno Jaffré a produit la description et l'analyse les plus pertinentes de ces aspects des années Sankara et de la Rectification. Voir son *Burkina Faso. Les années Sankara: de la révolution à la rectification* (Paris: L'Harmattan, 1997) et un article publié dans le *Le Monde Diplomatique*, « Thomas Sankara ou la dignité de l'Afrique », <https://www.monde-diplomatique.fr/2007/10/JAFFRE/15202>.

situations telles qu'elles apparaissaient au sein de communautés à présent largement laissées à elles-mêmes et, dans certains cas, s'éloignant les unes des autres. Comme on trouve là les racines des situations d'antagonisme qui nourrissent les conflits au Burkina, ouvrant ainsi la voie aux ennemis de l'État, il convient de se pencher – ne serait-ce que de façon générale – sur l'évolution historique qui a abouti à l'actuelle économie politique clivée du Burkina.

Sous le sankarisme, l'État a essayé de développer l'économie traditionnelle dans les zones rurales en adoptant une législation de réorganisation agricole et foncière ambitieuse et visionnaire. Une ordonnance proclama qu'au Burkina, la terre était propriété de l'État et que l'exploitation par des personnes et entités privées relevait de l'usufruit. En soulignant que 90% de la population était active dans l'agriculture, alors que le pays subissait néanmoins des disettes et famines récurrentes, la loi attribua ce résultat au fait que la terre était contrôlée par les forces « bourgeoises et féodales » (le capital privé et les autorités traditionnelles) et affirma que « l'utilisation rationnelle » de la terre mènerait à « la productivité et à la justice sociale ». La loi postula que l'allocation rationnelle des terres à l'agriculture et à l'élevage se ferait sur la base d'une participation des « masses rurales » organisées en « structures démocratiques pour l'occupation et l'exploitation rationnelle de l'espace rural » (art. 25). Pour ce faire, les villages devront entretenir des relations à travers un calendrier de meetings, conférences-débat, foires, et cours d'alphabétisation (art. 31). Agriculteurs et éleveurs formeront des associations leur permettant de prendre part au processus de détermination du prix de vente des produits de l'agriculture et de l'élevage (art. 32). Les profits doivent leur être assurés, plutôt qu'aux intermédiaires, afin qu'ils puissent maintenir les caisses d'épargne et de crédit autogérées qui soutiendraient leur activité<sup>9</sup>.

Ceci n'était évidemment pas qu'une loi, mais bien un projet de société requérant les actions d'un État organisateur capable de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement. Ainsi, par exemple, l'État sankariste interdit l'importation de fruits et légumes de la Côte d'Ivoire en vue de stimuler le développement d'un marché intérieur pour les producteurs de fruits et légumes des régions du sud-est du pays, qui étaient appauvries et difficiles d'accès. Une chaîne de distribution nationale fut mise en place afin de livrer les produits à des comités locaux, si bien que les travailleurs pouvaient s'approvisionner au niveau de leur lieu de travail. Les commerçants qui

importaient les produits de la Côte d'Ivoire à travers le chemin de fer d'époque coloniale furent les perdants de ce processus, mais un nouveau secteur profitant aux travailleurs et producteurs vit le jour au sein de l'économie rurale. De cette façon, des communautés qui étaient virtuellement exclues du projet national se trouvaient intégrées à travers leurs classes laborieuses (majoritaires) dans l'économie national d'échanges.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), ces politiques ont marché. En 1984-88 (l'époque de la révolution), l'organisation constate que le Burkina s'est ajusté « sans assistance extérieure ». L'État parvint à rétablir la discipline financière et à réduire le déficit budgétaire tout en stimulant les secteurs productifs de l'économie, en particulier l'agriculture, et en améliorant les services sociaux et l'éducation. Pendant la période 1984-1988, les résultats d'ensemble ont été plutôt satisfaisants : les taux de croissance du PIB ont été bons et les taux d'inflation faibles et surtout la production agricole a beaucoup augmenté »<sup>10</sup>. Tel était le cas à cause de la « priorité absolue » accordée au développement rural. Le Programme Populaire de Développement, la politique publique générale de la révolution sankariste, consacra 44% de tous les investissements publics à l'économie rurale, y compris en termes de la mise en valeur des eaux et du creusement d'un grand nombre de bassins de rétention à travers le territoire<sup>11</sup>. Les équipements productifs mis en place par l'État avant la révolution furent souvent concédés aux producteurs organisés en « collectifs démocratiques ». La croissance des secteurs ruraux se traduisit en effets directs de bien-être pour la population, et les disponibilités énergétiques par habitant passèrent d'une moyenne de 1600-1700 calories en 1975-84 à 2100-2200 calories en 1985-92.

Mais à peine quelques mois après l'assassinat de Thomas Sankara (octobre 1987), les nouvelles autorités prirent langue avec la Banque mondiale pour commencer un programme d'ajustement structurel à la Bretton Woods, donnant ainsi à la Rectification son volet économique. Les politiques sankaristes furent progressivement démantelées, ce qui aboutit, en 1992, à la conception d'un programme d'ajustement structurel agricole fondé sur les principes mis en avant par les institutions de Bretton Woods. Ces principes et les politiques qu'elles générèrent étaient fondamentalement – comme

10 *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, Rome, FAO, 1996, chapitre 2. Selon l'auteur de cette étude, l'augmentation notable a été constatée à tous les niveaux, c'est-à-dire pour les produits agricoles aussi bien commerciaux que vivriers.

11 Pour une description et une évaluation de cette politique de gestion des eaux et de son impact sur l'économie rurale, voir B. Guissou, « Le Burkina Faso au-delà de l'ajustement structurel », in *Africa Development/Afrique et Développement*, vol. 21, n° 2/3, 1996 : 159-183, en particulier p. 171.

l'analyse de Basile Guissou l'a démontré dans le cas du Burkina<sup>12</sup> – contre le développement, le bien-être, et, d'une manière générale, contre les pauvres (bien qu'un langage qui sera adopté plus tard clamera que ces politiques étaient « pro-pauvres »). L'État reçut l'instruction de se désengager de l'économie rurale, de mettre fin aux « monopoles » publics (permettant ainsi un retour de la domination du capital marchand) et d'ouvrir les frontières du pays à la libre exportation/importation de produits agricoles au nom de la « sécurité alimentaire »<sup>13</sup>.

En ce qui concerne les objectifs de cette étude, on peut noter deux résultats majeurs de cette réorientation des politiques publiques. Premièrement, les zones les plus fragiles du territoire burkinabè, à savoir le nord et l'est, retournèrent à leur situation de marginalité parce qu'elle promettaient moins de retour sur investissement (privé) que les autres régions ; et deuxièmement, le principe de concurrence favorisa certains produits au détriment d'autres (en particulier, les produits commerciaux comme le coton et l'arachide plutôt que les produits vivriers comme le mil et le sorgho<sup>14</sup>), et également certaines activités (l'agriculture à forte consommation de terres plutôt que le pastoralisme reposant sur l'extensivité des aires de pâturage). Par ailleurs, le Fond Monétaire International refusa non seulement de soutenir le programme de désenclavement à travers lequel l'État burkinabè s'efforçait de relier les zones isolées aux centres de la vie nationale, mais il soumit ses prêts à l'exigence que le gouvernement renonce à « gaspiller » les finances publiques dans une telle politique. Dans l'optique du FMI, il était plus important de connecter le Burkina à des centres d'exportation tels que le Ghana et la Côte d'Ivoire – ce qui, en gros, ramenait le pays aux dynamiques extractivistes et extraverties de l'ère coloniale, et remettait en cause le processus de construction nationale<sup>15</sup>.

De façon cruciale, la coopération entre villages et communautés que le sankarisme avait voulu promouvoir fut remplacée par la compétition, et l'idée d'un *usage rationnel des territoires ruraux* fit place à une logique d'agriculture à haute consommation de terres, stimulée non seulement par le changement

12 B. Guissou, *op. cit.*

13 Ceci s'ajoute à des politiques anti-pauvres visant à équilibrer les comptes en réduisant la demande et les subventions à l'alimentation et en stimulant une augmentation des prix des denrées alimentaires à travers la dévaluation monétaire, telle que celle qui fut appliquée au Burkina et dans les autres pays de la zone franc en 1994 (la valeur de la monnaie fut divisée en deux du jour au lendemain), et la promotion de taxes sur la valeur ajoutée.

14 Seule la production de riz fut protégée, sans doute parce qu'il s'agit d'une céréale d'élite, consommée non par les paysans et autres ruraux, mais par les citadins. S'approvisionnant en riz burkinabè, la bourgeoisie nationale se flatte elle-même de « consommer burkinabè », transformant en slogan de complaisance ce qui fut une prescription politique sous Sankara.

15 Sankara avait refusé de demander l'aide du FMI parce qu'il la considérait comme une institution « impérialiste » visant à ramener les pays africains à une nouvelle forme de domination coloniale.

climatique et la croissance démographique (les coupables habituels aux yeux de la plupart des analystes), mais aussi, et de façon plus importante, par une nouvelle politique de *marchandisation de l'espace rural au rabais*. « Haute consommation de terre » ne veut pas dire que l'on a affaire à de la culture intensive mais, bien au contraire, à une occupation rapide et croissante des terres par des agriculteurs qui les convertissent aussi exclusivement à l'agriculture. L'agriculture *extensive* à haute consommation de terres est un substitut à l'agriculture intensive, qui demanderait moins de terres mais plus d'investissements – un effort financier au-delà des moyens des agriculteurs burkinabè.

Cette colonisation de la terre par l'agriculture remet en question le principe des communs qui rend le pastoralisme avantageux ou, simplement, possible. Elle fait également de la propriété de la terre – « produit » attractif – une source primordiale de litiges et de conflits. La loi foncière de 1984 fut progressivement abrogée par de nouvelles lois adoptées en 1991, 1996, et 2012. Officiellement, il s'agissait simplement de la réviser (« relire »), mais en réalité, elle fut complètement remplacée. En 2012, la terre avait cessé d'être propriété de l'État au Burkina. L'État possédait à présent des « terres publiques » et avait ses propres « terres privées », mais les collectivités locales et des personnes ou entités privées pouvaient être pleinement propriétaires. Le processus d'adjudication de la propriété foncière repose largement sur les coutumes locales, qui sont façonnées dans une forte mesure par les communautés agricoles locales<sup>16</sup> et promeuvent de façon croissante l'occupation exclusive de la terre par l'agriculture. Dans cet ordre de choses, les pasteurs peuls détiennent rarement la terre, que ce soit à titre individuel ou collectif. Leur accès à l'eau et aux pâturages était auparavant déterminé par l'idée que ces ressources étaient, dans une large mesure, partagées, et les agriculteurs et les éleveurs pouvaient y avoir accès de façon relativement égale à travers une entente informelle ou coutumière<sup>17</sup>. Mais cet accord ou entente est subverti par les dynamiques de l'agriculture à haute consommation de terre, en un processus qui limite graduellement l'accès des éleveurs aux ressources nécessaires à leur activité et les relègue aux aléas d'une transhumance de plus en plus erratique et non-soutenable. De nos jours, ces itinéraires s'étendent du sud-est burkinabè/nord béninois au Mali

16 Voir l'analyse de Q. Gausset in « L'Aspect foncier dans le conflit entre autochtones et migrants au sud-ouest du Burkina Faso », in *Politique Africaine*, 4, 112, 2008 : 52-66. Gausset critique la loi sankariste de 1984 qu'il juge... eurocentrique parce qu'à son avis, elle allait contre les « coutumes et traditions », comme si ces coutumes et traditions étaient un produit irréprochable de la sagesse des peuples et des siècles et non l'effet de luttes entre intérêts antagonistes.

17 Voir l'étude UNOWAS « Pastoralisme et sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel : vers une coexistence pacifique », août 2018.  
[https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/rapport\\_pastoralisme\\_fr-2.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/rapport_pastoralisme_fr-2.pdf)

central à travers l'ouest nigérien et le nord du Burkina, englobant ainsi plus ou moins la Zone de Conflit<sup>18</sup>.

Les iniquités qui découlent de ce contexte sont « gérées » par l'État burkinabè à travers les élites locales, y compris en particulier les chefs et leaders coutumiers aussi bien des Peuls que des communautés voisines. Les chefs coutumiers – qui, au Burkina, ne sont pas des agents officiels de l'État et ne perçoivent pas de salaire et avantages des fonds publics – soutiennent leur position en aidant à la collecte des taxes et impôts et à l'application des règles « coutumières » qui sont en accord avec les politiques en vigueur<sup>19</sup>. Leur mandat informel<sup>20</sup> peut ainsi facilement devenir une occasion d'abus et de prédation, en partie à cause de cette informalité même et des « zones grises » qu'elle crée. Les principaux perdants de cette évolution sont les jeunes, c'est-à-dire ceux qui ont besoin de démarrer leur intégration socio-économique – acquérir les moyens de subsistance, fonder un foyer – dans ces conditions rigoureuses (en particulier les jeunes pasteurs). Il s'agit là de l'équivalent, pour l'économie traditionnelle, du chômage et de la paupérisation. En outre, la crise économique tend à polariser les systèmes sociaux, à savoir la division entre élites et subalternes – en particulier, parmi les Peuls, une société qui a une hiérarchie plus rigide et qui a été plus fragilisée par l'évolution que l'on vient de décrire.

De fait, le processus de changement social incubé par ce contexte en évolution a quelques impacts distinctifs parmi les Peuls. Cette communauté semi-nomade est basée sur une idéologie complexe et racisée de la domination sociale, avec une division sociale qui, pendant plusieurs siècles, a résisté au changement. Ainsi, par exemple, toute comme dans la société semi-nomade des Touaregs, les esclaves sont considérés comme noirs parce qu'ils ont originellement été extraits des populations agricoles sédentaires, perçus par les élites peules comme étant racialement/culturellement

- .....
- <sup>18</sup> Mais des problèmes de même nature existent ailleurs en Afrique de l'Ouest, en particulier dans la bande écologique soudanaise qui s'étend juste au sud du Sahel et traverse le centre de pays comme le Ghana et le Nigeria.
- <sup>19</sup> Herrera et Ilboudo notent ainsi que de très lourdes pressions sont exercées sur les institutions traditionnelles (communautés, villages, familles, mais aussi systèmes de valeurs, mentalités...), en particulier par le truchement des PAS [Programmes d'Ajustement Structurel], dans le but d'individualiser et privatiser la propriété des terres coutumières, à travers l'établissement de cadastres, de titres de propriété et d'un véritable « marché foncier » » R. Herrera et L. Ilboudo, « Les Défis de l'agriculture paysanne: le cas du Burkina Faso », in *L'Homme & la Société*, 1-2, 183-184, 2012: 83-95.
- <sup>20</sup> Comme au Mali, les chefs traditionnels du Burkina peuvent renforcer cette autorité informelle par des positions élues (maire, député). Au Niger, où le statut de chef est formalisé, ceci n'est pas possible.

inférieures<sup>21</sup>. Du fait de cette origine, renforcée par l'interdiction de l'intermariage entre élites et subalternes, les élites peules ne considèrent pas ces populations d'ascendant servile comme de « vrais » peuls. Ils leur donnent un nom dur et rebutant, *maccube*, déformation de *majubbe* (sombre et ignorant), et le terme de stigmatisation a été intériorisé comme une source d'humiliation et de ressentiment parmi les groupes subalternes. En outre, bien que le régime servile de travail contraint n'existe plus dans sa forme « prémoderne » intégrale, il a laissé de nombreuses et durables restrictions et formes de marginalisation à travers l'économie traditionnelle, et exclut ceux qui sont frappés par ses stigmates de positions sociales et politiques puissantes, aussi bien traditionnelles (chefferie) que religieuses (imamat) ou même modernes-politiques (position électives).

Cette question sociale n'est pas exclusivement peule. Comme indiqué ci-dessus, la situation est très similaire parmi les Touaregs et existe parmi certaines des communautés dites noires. Mais la racisation et d'autres spécificités culturelles que les Peuls, de même que les Touaregs, doivent à leur vieille économie nomade, a créé parmi eux une version plus enracinée d'un régime qui s'éteint plus rapidement parmi les communautés agricoles. De plus, les dynamiques récentes de changement, aussi bien sous Sankara qu'à l'ère de la Rectification, ont été favorables (de manières différentes) à l'émancipation des subalternes peuls, qui, pour la plupart, sont des agriculteurs, non des éleveurs. En menaçant ainsi la domination des élites et du pastoralisme (les deux questions sont distinctes), ces dynamiques rendent la polarisation plus aiguë, moins gérable.

Au Burkina, la question peule est essentiellement une question sahélienne et le changement socio-économique post-Rectification a des effets différents hors de la zone agropastorale. Dans l'ouest agricole du pays, les risques de conflits proviennent de la compétition foncière entre communautés agricoles. Il s'agit en particulier du fait que des paysans mossi en mal de terres quittent leurs terroirs surpeuplés et plus arides (écologiquement sahéliens en bonne part) et essaient de pénétrer l'environnement soudanais de l'ouest, plus vert et mieux pourvu en terres, déclenchant la résistance des

21

Cette infériorité peut aussi être perçue comme étant religieuse. Le mot le plus courant que la langue peule associe aux populations sédentaires non-peules est *kado* (plur. *habbe*), qui signifie « païen », par contraste avec la perception de soi de nombreux peuls (en particulier dans les groupes élitaires) qui se voient comme fondamentalement musulmans (*juldamkum*). Mais cet ensemble de perceptions et de stéréotypes liés à la religion est historiquement récent et reflète la suprématie acquise par les sous-groupes maraboutiques de la société peule – les *toroobe* – au détriment des sous-groupes guerriers – les *ardoen*, qui étaient animistes – au cours des djihads peuls, aux XVIIIe et XIXe siècles.

communautés locales<sup>22</sup>. Les conflits qui s'ensuivent sont intéressants en ceci qu'ils ne semblent pas se prêter aussi facilement à l'exploitation par les idéologues salafistes que ceux du Sahel. En ce sens, ils soulignent le fait que ce ne sont pas les conflits locaux, en tant que tels, qui sont à l'origine de la conflagration dans la zone de conflits. Ils sont aussi liés aux problématiques clefs de la géopolitique intérieure du Burkina qui seront explorées dans la sous-section suivante.

Par contraste, le sud-est burkinabè, le « parent » pauvre et plus isolé de la région sud-ouest, est retombé dans la misère que le sankarisme s'est efforcé de combattre à l'aide du protectionnisme au cours des années 1980. Étant donné le fait que cette région comprend une partie de la réserve du Parc du W, l'opportunité de la convertir en vache à lait pour le capital privé s'est matérialisée. Ici, à l'inverse de la situation dans d'autres régions, une bonne part des terres est restée propriété étatique en tant que terre publique, à cause de la réserve animalière et du parc, et une section importante de ce territoire est devenue un terrain de chasse pour les amoureux français du safari et pour les entreprises qui les y faisaient venir. À travers des événements rarement rapportés dans la presse – voire jamais<sup>23</sup> –, de nombreux groupes locaux furent brutalement évincés de certaines parties du territoire de la région afin de faire place aux chasseurs, avec l'assistance des forces de sécurité nationales. Les répercussions pour la subsistance des locaux, bien que peu étudiées, sont sévères.

Comme l'indiquent de nombreuses références, dans ces histoires, aux régions et l'écologie, les relations géopolitiques sont importantes pour comprendre toutes les implications pertinentes à l'objet de cette étude. Je me tourne à présent vers elles.

## (Dés)équilibres géopolitiques

Les États-nations sont des édifices géopolitiques qui s'efforcent d'« intégrer » non pas seulement des ethnies différentes, mais aussi des régions distinctes, afin de les placer sous une autorité étatique unique. Cette intégration se

22 C'est la situation étudiée par Gausset in *op. cit.*

23 J'ai eu vent de ces événements au cours d'un terrain à en juillet 2019. Cependant, une recherche Google sur le safari au Burkina Faso mène effectivement à une liste interminable de liens publiant l'activité et montrant comment, sous le radar, le Burkina oriental était devenu un paradis du safari – bien que de façon plutôt corrompue et dérégulée, selon le journal français *Libération* (« Burkina Faso: chasseurs et braconniers se taillent la peau du lion », 23 décembre 2018, [https://www.liberation.fr/planete/2018/12/23/burkina-faso-chasseurs-et-braconniers-se-taillent-la-peau-du-lion\\_1699483](https://www.liberation.fr/planete/2018/12/23/burkina-faso-chasseurs-et-braconniers-se-taillent-la-peau-du-lion_1699483)).

produit généralement à travers un processus politique et économique pour le moins tendu qui vise à réaliser une sorte d'équilibre entre les différentes régions composant l'édifice. La nature de ce processus dépend des origines historiques de l'État-nation – par exemple l'expansion de l'État royal en France, résumé par la formule des « quarante rois qui ont fait la France », ou la problématique résolution (?) de l'opposition originelle entre « États libres » et « États esclavagistes » aux États-Unis. En Afrique, ces processus et leurs difficultés particulières remontent presque partout à l'époque coloniale. Dans le cas du Burkina, on peut, en particulier, retracer son évolution à la période 1932-47, au cours de laquelle la colonie de la Haute-Volta cessa d'exister.

Dans les premiers temps du colonialisme, au cours des années 1920, les Français firent largement appel aux potentats mossi, dans ce qui est aujourd'hui la région du Plateau Central, afin d'établir l'utilité économique de la colonie sur la production de coton. Les potentats mossi aidèrent à la mobilisation du travail et à l'organisation la dure exploitation économique requise pour stimuler la production cotonnière. Mais en réponse à la crise financière du début des années 1930, et étant donné les succès limités de la production de coton, les Français divisèrent la Haute-Volta en trois régions différentes qui furent réparties entre les colonies voisines du Niger (les régions de l'est), du Soudan français, ou Mali (le nord-ouest) et de la Côte d'Ivoire (le plateau central et le sud-ouest). Cette dernière subdivision était alors la plus problématique. Elle fit basculer le centre du pouvoir de Ouagadougou – qui avait été la capitale de la colonie et aussi le point d'ancrage de l'influence moaga (sing. de mossi) dans l'ordre colonial – à Bobo Dioulasso, dans le sud-ouest, ville qui devint un centre commercial animé reliant les marchés d'arachide, de mil et de bétail du Soudan français à la Côte d'Ivoire.

En Septembre 1947, la Haute-Volta fut reconstituée principalement à travers le lobbying des chefs mossi, de politiciens alliés et de l'Église catholique. Il convient de noter que durant cette période, des politiciens nigériens s'agitèrent vainement pour conserver le Liptako – l'actuelle Région du Sahel – dans la colonie du Niger, arguant qu'elle avait la même composition ethnique (Peuls, Touaregs et Songhay) que le Niger occidental. Le processus politique de restauration de la colonie de la Haute Volta mena rapidement à une rivalité entre Bobo Dioulasso et Ouagadougou, c'est-à-dire entre le plateau central et les régions de l'ouest. À partir de 1947, l'histoire géopolitique de la Haute Volta/Burkina Faso devint celle de la quête d'un équilibre entre ces deux zones du pays. Par rapport à cette joute de toute première importance, l'est et le nord n'avaient qu'un intérêt périphérique. Ces régions avaient une population plus petite, des terres plus pauvres, et étaient

situées à l'écart des grands réseaux de production et d'échanges mis en place par le colonialisme et sur lesquels le nouvel État comptait pour ses politiques de développement. À un niveau plus profond, ces zones appartenaient (appartiennent) à une civilisation différente. Il est loisible de dire que l'ouest du Burkina se trouve dans l'orbite du monde mandingue,<sup>24</sup> un fait renforcé au cours du XXe siècle par le colonialisme et l'islamisation ; le plateau central possède une civilisation qui lui est propre, le Mogho ;<sup>25</sup> et le nord-est burkinabè relève de la civilisation du Sahel-Sahara qui comprend également les actuelles régions centre et nord du Mali et l'ouest du Niger (les politiciens nigériens qui réclamaient Dori en 1947-48 n'avaient pas tort de ce point de vue particulier). S'il n'est pas possible d'évaluer objectivement cet aspect culturel des choses sur la base de la recherche de terrain que j'ai conduite, il joue certainement un rôle significatif dans la réponse apportée par l'État burkinabè aux conflits dans le Sahel et l'est du pays, comme certains détails mentionnés plus bas le montrent clairement.

Le fait que l'équilibre géopolitique du Burkina reposait sur l'« Ouest » et le « Plateau Central » focalisa les enjeux politiques de la construction de l'État sur ces deux régions. L'impression générale était (est) que le projet de l'État-nation de la Haute Volta/Burkina Faso ferait banqueroute si ces deux régions échouaient à développer une entente durable et structurelle. L'État étant ainsi l'affaire de l'Ouest et du Centre, les communautés des autres

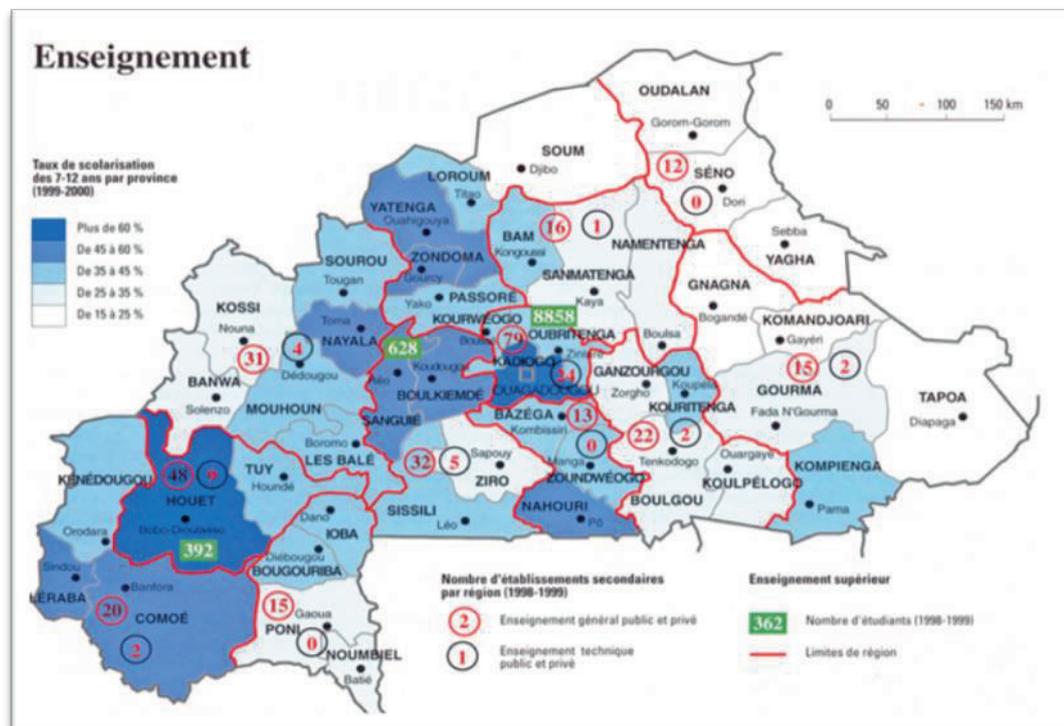
régions se sentent, avec raison, mises à l'écart, même si cela n'est dû à aucune politique ou agenda de discrimination. Nous avons vu, dans la section précédente, que le sankarisme a essayé de changer cet état de choses, mais au début des années 1990, il dominait de nouveau l'œuvre étatique nationale. La Région du Sahel acquit la réputation d'un coin perdu lointain et isolé, où les fonctionnaires étaient envoyés en guise de punition (telle était la perception) – en dépit du fait que son chef-lieu, Dori, n'est qu'à quatre heures de route de Ouagadougou. Et bien que les portes de l'administration et de l'appareil politique de l'État soient largement ouvertes aux élites de ces régions, elles ont des taux d'instruction significativement inférieures, largement, croit-on savoir, du fait de résistances socio-culturelles à l'éducation formelle « moderne ». Mais des assertions de ce type, souvent faites à l'endroit de « populations nomades » telles que, ici, les Peuls, sont le signe d'un échec à concevoir de manière créative des solutions de politique

24 L'ensemble de traditions, cultures et lingua franca mandingue que je désigne ici sous le nom de civilisation mandingue s'étend de la vallée de la Gambie au nord de la Côte d'Ivoire en passant par une bonne partie de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone et tout le sud malien.

25 Il s'agit là du mot moaga pour « monde », utilisé par les Mossi pour définir leur civilisation.

publique. Elles reflètent donc, dans cette mesure, un biais des cultures sédentaires hégémoniques dans le système étatique.

Carte 2 : Taux de scolarisation



© Éditions du Jaguar

Comme le montre la carte ci-dessus<sup>26</sup>, les régions les plus touchées par les conflits de nos jours sont celles qui ont les taux de scolarisation les plus bas du pays. Selon Yacouba Yaro, cette image est restée inchangée depuis les années 1970<sup>27</sup>. En partie parce que, ainsi que l'indique son analyse, les régions les plus urbanisées ont des taux de scolarisation plus élevés, et dans les régions les moins urbanisées, les parents doivent généralement envoyer leurs enfants au loin pour qu'ils soient scolarisés. Par définition, les groupes semi-nomades tendent à être moins urbanisés que les sédentaires. Cet état de fait entraîne plusieurs conséquences, y compris des disparités de genre plus élevées (les familles envoient plus facilement les garçons que les filles loin de leurs parents), mais aussi une réticence à envoyer même les garçons à l'école, de crainte de les perdre du fait d'une absorption par la culture

<sup>26</sup> Carte publiée dans *Les Atlas de l'Afrique : Burkina Faso*, Paris : Éditions du Jaguar, 2001.

<sup>27</sup> Y. Yaro, « La répartition des infrastructures scolaires et les mouvements des jeunes ruraux vers les villes au Burkina Faso », in P. Livenais and J. Vaugelade (eds.), *Éducation, changement démographique et développement*, Actes du colloque « Journées démographiques », Paris : ORSTOM, 1993 : 119-124.

urbaine (dans ces régions, la scolarisation implique effectivement une rupture réelle entre parents et enfants – bien plus que dans les milieux sociaux plus urbanisés)<sup>28</sup>. Comme les régions du nord-est et de l'est sont les moins urbanisées, elles enregistrent des taux de scolarisation plus bas et une distance culturelle plus importante entre la petite minorité des scolarisés et le gros des membres non-scolarisés des communautés résidentes.

Les implications plus générales sont cruciales. L'éducation scolaire est le mécanisme central pour la reproduction de l'État ici comme dans les autres contextes sub-sahariens. Il faut des diplômes scolaires pour avoir une carrière dans le secteur étatique et l'État s'exprime en français, une langue acquise à l'école. Du coup, même en l'absence de toute politique de discrimination, les communautés ayant moins accès à l'école connaissent une plus grande distance vis-à-vis de l'État, aussi bien en termes d'influence au sein du système étatique qu'en ce qui concerne les soubassements culturels des rapports État-société. En outre, le nord-est et l'est du Burkina sont bien moins peuplés que le centre et l'ouest et, pour des raisons purement arithmétiques, leurs communautés tendent à être moins présentes dans l'État que les ressortissants de ces autres régions.

Le résultat des courses, c'est qu'au Burkina, les agents et fonctionnaires de l'État tendent à provenir plus largement d'autres parties du pays que du nord-est et de l'est. Ils tendent à être moins au fait des langues et cultures locales. Au cours des violents événements qui se produisent dans les régions affectées, il a souvent été constaté que fonctionnaires et agents de l'État se sentent assiégés, ne se fient à quiconque dans la communauté, se barricadent, ou s'en vont sous forte protection, comme s'ils fuyaient une terre étrangère. Un tel comportement est remarqué par l'habitant, qui en tire la conclusion que l'État ne les considère pas comme de « vrais burkinabè ». J'ai ainsi eu vent, lors du terrain à Ouagadougou, d'un appel à unifier « le peuple du turban », c'est-à-dire les Peuls, les Touaregs et les Songhay, qui devraient se constituer en un pays séparé du Burkina. Cet « appel » n'est sans doute qu'un de ces gestes tentés par des personnages qui chercheraient à profiter de temps troublés pour acquérir quelque importance. Dans tous les cas, il n'a pas été remarqué au-delà des réseaux sociaux au sein desquels un

28

Pour mieux comprendre les ramifications à ce niveau, il faut se rappeler que dans cette économie politique non-industrialisée, le fossé rural/urbain a une importance radicale. En particulier, partir en ville signifie souvent quitter l'économie traditionnelle qui est la base de la subsistance des populations et communautés dans les zones rurales, et développer des intérêts qui peuvent entrer en conflit avec les leurs. Ceci est particulièrement vrai de l'économie nomade. Sankara essaya de contrer ceci avec une politique volontariste connue sous le slogan *À chaque village son école* – expérience qui, comme les autres, n'a pas survécu à sa mort.



Il y eut d'autres attentats au centre de Ouagadougou. En août 2016, un restaurant turc huppé devint la scène d'un bain de sang. L'attaque ne fut cependant pas revendiquée, peut-être parce qu'il y avait, parmi les morts, deux cheikhs koweïtiens et trois étudiants burkinabè du Mouvement Sunnite, une organisation d'orientation salafiste. En mars 2018, de nouveau au centre-ville de Ouagadougou, une troisième attaque visa l'ambassade de France et les quartiers généraux des forces armées nationales du Burkina. Pendant ce temps, de nouveaux massacres continuèrent à être perpétrés au nord, y compris à Arbinda, en juin 2019. Du point de vue des analystes des questions de sécurité à Ouagadougou, la plupart des attaques récentes survenues dans le nord font partie d'une stratégie visant à chasser les forces de l'État des régions nord tout en préparant une base pour des attaques plus soutenues contre Ouagadougou et les régions du sud<sup>30</sup>.

Si ces divers épisodes indiquent qu'une large partie du territoire burkinabè est à présent fermement intégrée à la Zone de Conflit – certainement le nord-est – et que la capitale est vulnérable aux attentats, il convient de les comprendre dans le contexte plus large du Sahel-Sahara et des problèmes nés de l'histoire du Burkina et des enjeux structurels de la construction de son État, problèmes explorés dans la section précédente. Comme je l'ai indiqué auparavant, la thèse de cette étude est que la cause des conflits du Burkina se trouve hors du pays et principalement dans le clash entre Français et militants salafistes ; mais la crise de la construction de l'État Burkinabè qui remonte à la fin du projet de développement national a créé les conditions sociopolitiques qui ont fait des régions nord la porte d'entrée du salafisme militant dans le pays. Cette section s'efforce d'étayer ces deux assertions.

Je commence par un récit des conflits en remontant le fil jusqu'aux origines, en 2011. La méthode employée est celle d'une analyse historique qui met en exergue l'idée que les causes premières des conflits du Burkina ne sont pas burkinabè. Dans une seconde sous-section, je me concentre sur les enjeux sociopolitiques et leurs soubassements structurels, dans l'intention de montrer que la raison de la persistance des conflits est, quant à elle, très burkinabè.

30

C'est l'analyse de l'expert en sécurité Mahamoudou Sawadogo dans les entretiens que j'ai eus avec lui; et du politiste Siaka Coulibaly (<http://www.rfi.fr/afrique/20191022-burkina-faso-kongoussi-region-cible-terroristes>). Il y a également l'idée qu'après l'envahissement du sud du Burkina, le Golfe de Guinée (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire) pourrait devenir la frontière suivante de la zone de conflits. (Voir A. Tisseron, « Jihadist Threat. The Gulf of Guinea States up against the wall », <http://institut-thomas-more.org/2019/03/04/jihadist-threat-%E2%80%A2-the-gulf-of-guinea-states-up-against-the-wall/>).

## La Zone de Conflit arrive au Burkina : analyse historique

En 1995, Compaoré créa une unité militaire d'élite, le Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP), et la plaça sous le commandement de son bras droit, Gilbert Diendiéré. Le but principal était de protéger le régime contre un coup d'État militaire, et les hommes du RSP furent recrutés spécialement au sein des unités qui avaient participé de façon active au putsch contre Sankara en 1987. À la différence de l'armée, cette unité d'élite était généreusement financée, ses hommes recevaient un entraînement de haut niveau et tiraient profit des affaires du régime au Burkina et de ses activités à l'étranger<sup>31</sup>. Il est important de faire une distinction analytique entre le régime et l'État, et je reviens là-dessus de façon plus détaillée dans la section suivante. Ici, je noterais que la raison d'être du régime – en tant qu'il se distingue de l'État – était de servir les intérêts personnels des élites dirigeantes et de maintenir la loyauté des sections de la population qui participaient de ses activités<sup>32</sup>. Ces intérêts généralement louches s'étendaient parfois au-delà des frontières du Burkina, dans les zones troubles de l'Afrique de l'Ouest<sup>33</sup>, tels que le Libéria et la Sierra Léone dans les années 1990 (le Burkina se mit à exporter des diamants durant cette période), la Côte d'Ivoire dans les années 2000, et le Mali vers la fin de cette décennie.

Il semble que l'intérêt spécifique lié au Mali était l'implication dans les narcotrafics qui traversaient le Sahel-Sahara en partant de divers points du littoral ouest-africain. Au cours du terrain, un ancien gendarme parla du fait que les gendarmes recevaient parfois l'instruction de laisser passer des convois de narcotrafiquants à travers les frontières. Il ne s'agit pas là d'un fait spécifique au Burkina. Au lieu de s'engager dans la tâche ardue de contrôler le narcotrafic, bien de régimes dans les petits États d'Afrique de l'Ouest ont souvent préféré entrer en collusion avec les trafiquants en leur offrant des couloirs de transit contre paiement. Puisque les pays d'Afrique de l'Ouest n'étaient ni l'origine, ni le débouché de ces stupéfiants, ces deals relevaient d'une économie d'enclave ayant des retombées politiques limitées. Dans le

31 Pour plus de détails sur ces aspects du règne de Compaoré, voir V. Ouattara, *L'Ère Compaoré : crimes, politiques et gestion du pouvoir*, Paris : Karthala, 2006.

32 En particulier le « secteur informel », i.e., le capitalisme marchand et son réseau de détaillants. Les musulmans dominent ce secteur et l'establishment musulman a apporté un plus grand soutien au catholique Compaoré que l'Église catholique – qui se montra très critique à l'endroit des manipulations constitutionnelles des dernières années de son pouvoir.

33 Ces manigances ne se limitèrent pas à la sous-région ouest-africaine. Par exemple, le régime de Compaoré servit de canal secret pour la vente d'arme à l'UNITA de Jonas Savimbi vers la fin des années 1990 ([https://www.liberation.fr/planete/2001/01/05/le-burkina-faso-accuse-par-l-onu-de-traffic-d-armes\\_350068](https://www.liberation.fr/planete/2001/01/05/le-burkina-faso-accuse-par-l-onu-de-traffic-d-armes_350068)). Le célèbre journaliste d'investigation Norbert Zongo fut assassiné par des hommes du RSP en 1998 parce qu'il était résolu à rendre publiques les affaires occultes du régime en Afrique occidentale et centrale.

cas du régime de Compaoré, il semble que la collusion se soit faite avec les barons arabes qui contrôlaient ces trafics dans le Sahel-Sahara malien (et nigérien), ce qui a donné aux dirigeants du Burkina une « présence » dans ces régions. En outre, le régime se montra accueillant à l'endroit des investissements libyens au Burkina et cultiva un certain clientélisme vis-à-vis du colonel Kadhafi. Ces diverses activités et intérêts régionaux incitèrent Compaoré à développer un réseau de contacts qui a renforcé, notamment, les capacités du régime à recueillir des renseignements.

Il est important de répéter que tout ceci était lié à la survie et aux prospérités du *régime*, non au renforcement de l'État<sup>34</sup>. L'armée – un élément de l'État burkinabè – nourrissait des rancœurs par rapport aux conditions de négligence où elle languissait, et ce malaise se manifesta à travers une série de mutineries, au cours des années 2000. En septembre 2015, le refus de l'armée de soutenir la tentative faite par le général Diendiéré, chef du RSP, de restaurer Compaoré s'avéra crucial pour l'échec de son coup d'État d'une semaine. D'un autre côté, en forçant la gendarmerie à protéger un trafic illicite, le régime compromit une agence clef de l'État pour des objectifs qui lui étaient propres. Par contraste, l'insécurité qui frappait la population, en particulier au nord et à l'est (banditisme armé<sup>35</sup>), continua à sévir de plus belle.

Ces tactiques pouvaient remplir le but pour lequel elles avaient été mises en place tant que Compaoré réussissait à contrôler la situation chez lui, et que ses partenaires du Sahel-Sahara gardaient la haute main sur leur propre terrain. Mais au début des années 2010, une crise interne au régime – une scission entre des factions – coïncida avec une crise constitutionnelle – touchant donc sa base unique et étroite de légitimité – pour remettre progressivement en question la mainmise de Compaoré sur le pays. En même temps, la destruction du régime de Kadhafi subvertit rapidement le statu quo nord malien. Des Touaregs, rentrés de la Libye, lancèrent une rébellion armée à partir de la région malienne de Kidal et furent presque aussitôt rejoints par les groupes salafistes radicaux qui s'étaient

34 Peter Dörrie, in « Burkina Faso: Blaise Compaoré and the Politics of Personal Enrichment » (*African Arguments*, 15 August 2012) clarifie la distinction.  
<https://africanarguments.org/2012/08/15/burkina-faso-blaise-compaore-and-the-politics-of-personal-enrichment-by-peter-dorrie/>

35 Les bus transportant des passagers entre la frontière du Niger (est) et Ouagadougou étaient parfois attaqués par des coupeurs de route. En tant que voyageur fréquent entre Niamey et Ouagadougou, j'ai souvent été témoin de la mise en œuvre de l'escorte de gendarmerie fournie à ces bus, et qui revenait à accepter la défaite ou l'indifférence par rapport au problème d'insécurité plus large dont ces attaques de bus n'étaient qu'un symptôme. Les attaques de bus étaient bien plus rares sur la route Ouagadougou-Bobo Dioulasso (la route de l'ouest).

installés à travers l'Azawad<sup>36</sup> depuis le début des années 2000. Plusieurs des nouvelles tendances qui résultèrent de l'effondrement du statu quo nord malien étaient inquiétantes pour le régime de Compaoré : changements affectant la conduite des trafics du Sahel-Sahara ; modifications de la géopolitique « internationale » nord-malienne du fait de la chute de Kadhafi ; afflux d'armes en provenance du chaos libyen.

Premièrement, les réseaux de trafics du Sahel-Sahara reposaient également sur une entente avec le régime malien dont les forces étatiques avaient été mises en déroute et évincées du nord par les Touaregs de Kidal et les salafistes au début de 2012 (le régime malien aussi avait négligé les forces armées nationales). Par conséquent, les barons arabes de la drogue devaient trouver de nouveaux protecteurs pour leurs affaires, et de nouvelles formes de collusion – avec des acteurs non-étatiques – apparurent, ce qui était problématique pour le régime burkinabè, un acteur étatique. Les acteurs non-étatiques avec lesquels les trafiquants composeraient seraient forcément les gagnants des combats qui avaient éclaté dans la zone en 2012 – et ce gagnant pourrait ne pas être un ami du régime de Compaoré.

Deuxièmement, la disparition du régime libyen, un patron influent au nord du Mali, ouvrit la voie au régime militaire algérien qui développa, dans ce secteur, des tactiques sans lien avec le régime de Compaoré. Mais ce dernier pouvait se mettre à la remorque des Français. L'ancienne puissance coloniale avait essayé pendant des années de confronter les salafistes nord africains qui sponsorisaient ou conduisaient des enlèvements d'Occidentaux au Mali, au Niger et en Mauritanie à partir de leur fief du nord Mali. Devant le refus de coopérer du président Toumani Touré à Bamako, les Français se tournèrent vers Ouagadougou où ils purent ouvrir une base des forces spéciales en 2010. Dans la nouvelle situation qui se développa au Mali en 2012, ils décidèrent au départ de contenir les salafistes non pas en collaboration avec l'État malien – qui se trouvait alors en pleine déliquescence – mais avec les rebelles Touaregs « laïcs » (adjectif alors souligné à n'en plus finir par les médias internationaux français, Radio France Internationale et France 24). Cette approche française exigeait que les rebelles touaregs se dissociassent des salafistes – action facilitée par la montée en puissance des ailes les plus intransigeantes des groupes radicaux<sup>37</sup> – et signifiait aussi que le Burkina

36 L'Azawad est une étendue de terres sahariennes à l'est de Tombouctou, autour de la vallée fossile connue sous ce nom dans la région. Les irrédentistes touaregs la revendiquent comme leur pays, mais elle est le terrain de jeu des militants salafistes.

37 De façon importante, à cette étape de l'histoire, les ailes les plus intransigeantes étaient d'origine malienne, pas nord-africaine – ce qui veut dire que leur posture était également façonnée par des questions spécifiques au Mali, y compris l'hostilité entre le salafiste malien de premier plan Iyad ag Ghali et les chefs de la rébellion touareg, dont il exigea la docilité et la soumission (Ag Ghali

s'attirerait par répercussion l'hostilité des salafistes. Mais le régime ne voyait pas d'autre option.

Troisièmement, et peut-être de façon plus cruciale, l'afflux d'armes libérées des arsenaux de Kadhafi changea la donne dans la région<sup>38</sup>. Le résultat fut que les forces armées non-étatiques allaient avoir l'avantage en termes d'armement sur des forces armées étatiques longtemps négligées. Ces armes donnèrent non seulement à ces combattants une artillerie supérieure leur permettant de maîtriser les forces de l'État au Mali, mais elles devinrent un moyen d'influence grâce auquel ceux qui y avaient le plus accès – les salafistes – pouvaient enflammer les griefs des opprimés et des laissés pour compte, les armer, et les envoyer sur le sentier de la guerre. Les armes pouvaient aussi être livrées aux groupes criminels lorsque ces derniers paraissaient à même de semer la terreur ou de détruire les positions de l'État<sup>39</sup>. En 2012-13, cette évolution dangereuse fut illustrée par les rapides progrès des salafistes vers le sud du Mali, mais elle fut temporairement voilée par l'expédition française Serval qui contra leur force de feu terrestre par des frappes aériennes.

Au cours de l'interlude qui suivit l'Opération Serval, en 2014, alors que les salafistes léchaient leurs plaies et se regroupaient, la crise constitutionnelle prolongée qui se déroulait à Ouagadougou atteignit finalement un point critique. En octobre, la population se souleva dans la capitale et après un bras de fer sanglant, Compaoré dut prendre la fuite – évacué en Côte d'Ivoire dans un hélicoptère des forces spéciales françaises. Dans l'année qui suivit, les hommes du RSP, dont le corps avait survécu à la fuite de Compaoré, se montrèrent de plus en plus incontrôlables et finirent par commettre un coup d'État contre les autorités de la Transition sous le commandement de leur chef, le général Diendiéré (septembre 2015). Face à la résistance instantanée et déterminée de la population ainsi qu'à l'opposition tardive de l'armée, ce putsch avorta au bout d'une semaine seulement. Mais si Diendiéré fut alors mis aux arrêts, de nombreux membres d'un RSP à présent démantelé parvinrent à s'échapper.



fut un chef rebelle dans les années 1990). Le Burkina intervint dans cette querelle en envoyant un hélicoptère récupérer les chefs de la rébellion touarègue pour les abriter à Ouagadougou après qu'ils aient été battus à plate couture par les salafistes en juin 2012.

<sup>38</sup> Pour une analyse de cette tournure des événements portant sur l'afflux d'armements, voir M. Pellerin, « Le Sahel et la contagion libyenne », in *Politique étrangère*, 4, 2012 : 835-847.

<sup>39</sup> Plusieurs personnes interviewées ont relevé des signes permettant de penser que certaines des attaques attribuées aux « djihadistes » ou aux combattants communautaires étaient en réalité commises par des bandits armés. Par exemple, le vol de certains matériaux à valeur marchande dans les écoles, acte pour lequel les « djihadistes » n'auraient pas monté une attaque.

Comme je l'ai mentionné auparavant, l'appareil sécuritaire burkinabè était soit au service du régime de Compaoré, soit affaibli et négligé (je reviens sur certains aspects cruciaux de ce fait dans la prochaine sous-section). Cela signifie que la partie de l'appareil sécuritaire qui était liée au régime était la colonne vertébrale de la sécurité nationale dans le pays. Lorsque le régime tomba, cette colonne vertébrale céda. Pendant ce temps, au Mali, les conflits s'étaient aggravés en grande partie à cause de la tactique française consistant à faire fond sur les rebelles Touaregs et à soutenir un « processus de paix » qui excluait les autres communautés du nord Mali, en particulier les Peuls. Les salafistes s'étaient regroupés et avaient progressivement développé de nouvelles méthodes de subversion qui combinaient les attentats terroristes, l'alimentation de griefs communautaires, la destruction des positions de l'État et l'expansion de la portée de leurs opérations à travers l'usage d'un réseau hybride de militants et de bandits. Certains de ces développements avaient débuté en 2014-15, époque à laquelle les salafistes avaient aussi commencé à considérer le Burkina comme une cible légitime du fait de son alliance avec les Français. En janvier 2016, les menaces émises contre le pays<sup>40</sup> prirent finalement corps à travers un carnage au centre de Ouagadougou.

Parce que cet événement se produisit peu de temps après l'échec du coup de Diendiéré, plusieurs hommes du RSP avaient pris la clef des champs, et beaucoup étaient convaincus, à Ouagadougou, que Compaoré était resté en contact avec ses réseaux de l'ombre du nord Mali, on crut que l'attaque avait été organisée, d'une manière ou d'une autre, par un régime qui refusait de mourir. Une analyse voisine était plus réaliste, bien qu'elle fût aussi incohérente, puisqu'elle soutenait que Ouagadougou avait été frappé parce que les terroristes avaient perdu leur allié, Blaise Compaoré. Le président nouvellement élu Marc Roch Christian Kaboré donna voix à cette vision des choses à la fin du mois de janvier 2016, lorsqu'il expliqua, au cours d'un sommet de l'Union Africaine en Éthiopie, que « si aujourd'hui nous sommes l'objet d'attaques, c'est parce que la trêve qui était une forme de collusion entre le régime de Blaise Compaoré et ces mouvements est terminée<sup>41</sup> ». Mais comme le souligne la double attaque qui visa, deux ans plus tard (mars 2018) les quartiers généraux de l'armée burkinabè et l'ambassade de France,

40 En février 2013, un porte-parole du MUJAO avait déclaré à que Bamako, Ouagadougou et Niamey seraient visés par des attentats suicides. Avant les attentats de 2016 à Ouagadougou, Bamako fut en effet frappé en novembre 2015, lorsque des militants se déchaînèrent dans l'hôtel de luxe Radisson Blue.

41 <http://www.presidence.gov.bf/index.php/les-actualites/476-roch-marc-christian-kabore-aux-burkinabe-d-ethiopie-si-aujourd-hui-nous-sommes-l-objet-d-attaques-c-est-parce-que-la-treuve-qui-etait-une-forme-de-collusion-entre-le-regime-de-blaise-compaore-et-ses-mouvements-est-terminee>

la collusion qui déplaisait aux « terroristes » n'était pas celle qu'ils auraient eue (et perdue) avec Compaoré, mais plutôt celle qui existait entre le Burkina et leur ennemi français. En octobre 2018, les forces françaises intervinrent pour la première fois (officiellement) au sol dans l'est du Burkina, et le Burkina renforça formellement la collusion en signant un accord SOFA avec l'Opération Barkhane, la mission militaire stratégique développée par le ministère français de la Défense pour confronter les militants salafistes à travers le Sahel.

Officiellement, la mission de Barkhane est de stabiliser les pays du Sahel en partenariat avec les forces locales de défense pour neutraliser les « groupes armés terroristes »<sup>42</sup>. Cela montre que la stratégie est d'origine française et que les armées locales sont déployées pour la soutenir, tandis que les gouvernements nationaux se doivent de gérer l'aspect politique local afin d'atténuer les résistances sur place et d'accompagner la coopération avec les institutions pertinentes et les figures clés. Se servant du jargon de l'aide au développement, le dossier de presse de Barkhane affirme que l'objectif central de la mission est de « favoriser l'appropriation par les pays partenaires du G5 Sahel de la lutte contre les groupes armés terroristes »<sup>43</sup>. (Le G5 Sahel est un groupe de partenariat sécurité et développement rassemblant formellement les cinq États qui collaborent avec Barkhane, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Ces États collaborent plus avec Barkhane qu'entre eux). Le besoin d'« appropriation » indique que l'approche n'est pas endogène. Si les dirigeants des États semblent satisfaits de cette forme de partenariat pour le moins subalterne, elle suscite de fortes réserves au sein des opinions publiques nationales. À cet égard, un discours identifiable au Burkina, mais aussi au Mali et au Niger, soutient que l'incapacité de troupes étrangères à défaire les « terroristes » en dépit de leurs moyens et équipements très importants est suspecte ; que les « terroristes » sont en réalité des complices de l'Occident ; que les Occidentaux mènent un jeu trouble qui leur permettrait de se servir de la question du terrorisme pour « recoloniser » le Sahel et s'emparer de ses richesses naturelles cachées ; et que les pays du Sahel sont déjà, dans une large mesure, sous « occupation étrangère ».

Ce discours, qui est devenu général dans l'opinion publique, stimule un mouvement naissant de protestation à travers les trois pays. En octobre 2019, après que des manifestations aient eu lieu dans les villes du Burkina contre la présence des forces françaises, une tribune publiée dans le journal

42 Voir « Opération Barkhane. Dossier de Presse. Juillet 2019. »

<https://www.defense.gouv.fr/operations/barkhane/dossier-de-presentation/operation-barkhane>

43 « Opération Barkhane. Dossier de Presse », (*op. cit.*), p. 4.

ouagalais *Le Pays* expliqua que la protestation avait pour cause l'attitude suspecte des puissances occidentales<sup>44</sup> et la notion – présentée comme un fait – que le Sahel posséderait des richesses naturelles inexploitées qui rendraient compte, plus que tout, de l'implication occidentale dans le conflit. (Les analystes sahéliens négligent généralement les peurs que le salafisme militant inspire en Occident et ne tiennent pas grand compte du traumatisme infligé au corps public français, par exemple, par les tueries perpétrées à Paris et ailleurs par des extrémistes salafistes). Mais la tribune souligna également que les États du Sahel fonctionnent sur des principes occidentaux, tels que le rationalisme et le libéralisme, qui sont rejetés par les « fous d'Allah », et qu'ils n'auraient pas survécu à l'offensive salafiste sans l'aide occidentale. En cas de victoire salafiste, nota l'auteur de la tribune, bien de membres de la classes gouvernante du Burkina auraient été « bons pour le peloton d'exécution », si bien qu'il ne fallait pas « jeter le bébé [l'aide occidentale] avec l'eau du bain [l'impérialisme occidental] »<sup>45</sup>. Cette analyse résume bien le dilemme de l'opinion publique burkinabè par rapport à Barkhane et à l'inconfortable position de l'État burkinabè.

Mais si l'impérialisme occidental est en effet au centre de ce discours, il peut aussi être lié aux frustrations nées du fait que l'État burkinabè n'a pas développé sa propre stratégie, qui aurait pu ne pas se fonder autant sur la force militaire et sur l'idée que le conflit ne comprend que des « terroristes » et des « victimes ». De façon peu surprenante sans doute, les regroupements peuls de la société civile (Tabital Pulaaku et ses nombreuses émanations locales) offrent le contre-discours le plus clair dans ce style, et recommandent aux gouvernements de confronter les militants au plan diplomatique et pas seulement militaire<sup>46</sup>. Mais en général, les débats burkinabè – et cela est vrai des deux autres pays également – n'ont pas encore abouti à des positions et approches publiques capables de rendre justice à la complexité et à la dimension structurelle de la question. Les données d'entretien montrent que les vues portant sur ces questions plus sensibles sont souvent subjectives et

44 Les preuves avancées en soutien de cette thèse comprennent, par exemple, la politique française dans la région de Kidal, au Mali, où Barkhane est le pouvoir en place ; ou le fait que l'Occident a été en mesure de défaire les puissantes armées de Daesh en Irak et en Syrie, et semble pourtant incapable d'en faire autant face aux groupes armés plus faibles du Sahel.

45 « Manif au Burkina et au Mali pour le départ des troupes étrangères. Ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain », *Le Pays*, 10 octobre 2019, <http://lepays.bf/manifs-au-burkina-et-au-mali-pour-le-depart-des-troupes-etrangeres/>

46 Je n'ai pas trouvé de déclarations publiques à cet égard de la part de Tabital Pulaaku et de groupes apparentés, mais ces vues apparaissent dans mes entretiens avec ses membres à Niamey et Bamako (vues qui ne devraient pas être très différentes à Ouagadougou, où je n'ai pas été en mesure de rencontrer de membres de Tabital Pulaaku à cause de contraintes de temps). Dans la plupart des cas, cependant, les interviewés se montrèrent mal à l'aise quant au cas des « militants plus jeunes » qui ont embrassé l'idée du djihadisme.

tendent à refléter les perceptions et vécus communautaires. Elles relèvent aussi de soucis compréhensibles ayant trait à la préservation de l'« unité nationale », c'est-à-dire d'un équilibre interne qui, pense-t-on, risque d'être compromis lorsqu'on met trop l'accent (aussi bien les acteurs que les commentateurs) sur les divisions géopolitiques internes sous-jacentes.

Pour nous résumer : l'analyse historique proposée dans cette sous-section montre que les conflits du Burkina sont une conséquence des événements qui ont été à l'origine de la formation de la Zone de Conflit au nord Mali, en 2012-2013. La réaction burkinabè aux turbulences maliennes fut au départ déterminée par l'alliance de Compaoré avec les Français. L'analyse suggère que ce régime n'aurait pas empêché les attaques salafistes même s'il avait survécu à la crise constitutionnelle de la fin 2014, en dépit de son RSP tant vanté et de ses services de renseignement. Dans le nouveau contexte des années 2012-2014, ses décisions tactiques l'avaient placé dans la ligne de mire des salafistes (des menaces avaient été adressées au Burkina dès février 2013). Si les élites burkinabè avaient oublié ce détail au cours de l'année 2015 riche en événements (sur le plan de la vie politique nationale), il refit surface début 2016 sous la forme atroce d'un attentat terroriste. Réticents au début à continuer la tactique de Compaoré consistant à compter sur l'aide française, les nouveaux dirigeants finirent par la reprendre. En fin 2018, ils avaient formellement adhéré au partenariat subalterne proposé dans le cadre de l'Opération Barkhane/G5 Sahel. Dans l'intervalle, la Zone de Conflit s'était rapidement étendue et avait fermement pris racine dans de larges pans du territoire nord et est du Burkina, alimentée par les problèmes structurels qui s'étaient développés depuis la fin du sankarisme.

Dans la prochaine sous-section, j'analyse les conflits burkinabè en rapport avec ces problèmes.

### **La Zone de Conflit prend racine : accidents structurels**

Comme cela a été expliqué auparavant, les conflits burkinabè se sont développés dans un contexte de crise rurale exacerbée par les politiques néolibérales adoptées à partir de la fin des années 1980 par l'État burkinabè. Parmi les éléments importants de cette crise, on peut mentionner la réduction de la présence de l'État, y compris dans le secteur de la sécurité comme on le montrera plus loin, et le déséquilibre croissant, dans l'économie traditionnelle, entre l'agriculture et l'élevage. Comme je n'ai pas mené de recherches de terrain dans la campagne burkinabè, je n'entrerai pas, ici, dans beaucoup de détails. Mais – étant donné aussi le thème de cette étude – je

me servirai du secteur de la sécurité comme d'un point d'entrée dans les conflits, et certains aspects de leurs aspects pourront illustrer mon propos sur les déséquilibres de l'économie traditionnelle. Bien que je n'y aurai pas recours directement, ma compréhension de ces problèmes dérive aussi largement de mes recherches au Mali et au Niger.

Si le *régime Compaoré* s'est focalisé, comme je l'ai mentionné, sur ses propres affaires, qui revenaient à rester au pouvoir et à enrichir les membres de ses réseaux, l'*État burkinabè* devint, après 1987, une entité mettant en œuvre des politiques conçues pour les « pays en développement » par les organisations internationales avec le soutien de l'« aide au développement » des pays riches. Dans le secteur de la sécurité, ces politiques encouragèrent la décentralisation, mettant en avant les capacités des communautés locales à organiser elles-mêmes leurs services de police en accord avec les normes d'État de droit et de droits humains qu'une police centralisée violerait plus facilement<sup>47</sup>. Des lois cherchèrent à transférer de nombreuses responsabilités aux communautés locales (notamment la Loi relative à la sécurité intérieure de 2003). Un décret d'application de 2005 créa des comités locaux de sécurité, qui étaient censés servir d'intermédiaires entre les communautés locales et les responsables administratifs (préfets) et élus (maires) pour tout ce qui se rapportait aux questions de sécurité. Un corps de police communautaire, dénommé police de proximité, fut mis en place la même année. Mais une évaluation conduite en 2009 conclut que les comités fonctionnaient à peine (« à 20% ») et que la police communautaire était, dans l'ensemble, un échec. Dans un langage administratif pétri de jargon, le rapport d'évaluation nota que « la raison fondamentale de cet état de fait est relative à la non intégration des référentiels socioculturels des populations dans la mise en œuvre de la police de proximité »<sup>48</sup>. Cette observation est importante. Elle signifie que les milieux officiels étaient en train d'accepter l'idée de services de police communautaire qui prétendaient baser leurs règles et protocoles d'action sur la culture locale plutôt que sur les lois de l'État. On savait que des groupes proposant ce type de service existaient dans de nombreuses parties des zones rurales depuis le début des années 2000. L'administration leur donna des noms qui sonnent bien, telles que « initiatives locales de sécurité » ou « initiatives communautaires de sécurité ». Mais ces

47

La doctrine suivie ici est celle de la police communautaire telle qu'elle a émergé aux États-Unis suite aux troubles des années 1960. Cependant, il y a aussi le fait que la « densité » du Burkina en termes de forces de police était insuffisante du point de vue des normes des Nations Unies. Alors que les Nations Unies recommandent un agent de police pour 400 personnes, le Burkina en avait, en 2009, un pour 2000. La police de proximité, espérait-on, améliorerait ces chiffres. (Voir D. Wisler, « Les Comités locaux de sécurité au Burkina Faso », COGINTA, nd.).

48

Introduction au Deuxième plan de mise en œuvre de la police de proximité, *Journal Officiel* n° 25 du 24 juin 2010.

groupes ont une tendance inquiétante à agir en dehors des limites posées par la loi sur les milices – qui interdit, par exemple, le port d’armes non autorisé – et le code pénal (certaines de leurs méthodes tombent sous le coup des voies de fait et de la torture).

Après 2010, deux groupes en particulier sont devenus les acteurs dominants dans ce champ des services informels de police, les Koglweogo et les Dozo. Les territoires « juridictionnels » d’ensemble de ces groupes correspondent au cadre géopolitique convenu du Burkina : les Koglweogo sont présents sur le plateau central et ses franges nord, et les Dozo dans l’ouest. De façon importante, ces deux groupes sont basés sur les communautés agricoles. Les Koglweogo tirent la majorité de leurs membres des Mossi, et les Dozo des Dioula. Mais il ne s’ensuit pas qu’ils sont de ce fait au service uniquement de ces communautés. Un sondage effectué en 2018 par l’Institut Supérieur de Sécurité Humaine (ISSH), basé à Ouagadougou, a conclu à une approbation massive des Koglweogo (et des Dozo) à travers le pays. 90% des enquêtés « apprécient » cette force informelle de police, une majorité (53%) sans réserve, et les résultats de l’étude de l’ISSH indiquent que les « référentiels culturels » jouent un rôle bien moindre, dans la popularité des Koglweogo, que les faiblesses de la police de l’État. Le facteur le plus important expliquant l’approbation de l’action des Koglweogo est leur capacité de réponse rapide aux menaces, et la plus importante critique adressée à la police de l’État porte sur son incapacité à faire de même. Ce facteur particulier recueille les scores les plus élevés aussi bien au niveau national que régional. Pour donner un exemple de ce que cela signifie, on peut noter qu’au Burkina (mais aussi au Niger et au Mali), il arrive assez souvent qu’une personne victime d’un tort doive payer le carburant du véhicule de la police ou de la gendarmerie pour obtenir une intervention. Cela est particulièrement vrai des zones rurales où les distances peuvent être longues et les routes, mauvaises. Tout en mettant l’accent sur les « référentiels culturels » comme facteur important de la popularité des Koglweogo, les analystes d’État se tiennent cois sur cette question. En somme, ils ont justifié l’échec de l’État à développer une force de police fiable en avançant des thèses sur la « culture ». (Pendant ce temps, le RSP recevait son content de ressources financières et d’équipement).

En mettant l’accent sur la culture, on occulte l’importance du fait qu’en tant que force de police, les Koglweogo ne sont pas des promoteurs de valeurs culturelles, ils sont des défenseurs des possédants et des personnes d’influence. La sécurité est nécessairement recherchée contre ceux qui pourraient menacer l’ordre établi, et qui sont souvent les démunis et les laissés pour compte. Dans le contexte de l’économie traditionnelle du

Burkina dans l'ère post-développementale, le système dominant privilégie les élites (chefs et familles détentrices des terres) et la richesse privée acquise à travers le contrôle de la terre et l'accès à la terre, qui est une forme de rente. En particulier dans le nord et l'est, où les bonnes terres agricoles sont rares, la compétition autour du droit à la terre<sup>49</sup> mène parfois à des batailles rangées mortelles et la contestation juridique ou coutumière de la possession ou de l'exploitation de droits fonciers peut empêcher l'accès à la terre. Dans ce contexte, l'État et les politiciens s'activent autour de problèmes liés à la question de la terre (comment les régler, mais aussi comment les exploiter politiquement). Les problèmes propres aux éleveurs sont marginalisés. En fait, le bétail, base de leur activité et de leur identité, tend à se transformer en bien meuble entre les mains de ceux que le droit à la terre a enrichis. Ces problèmes créent une situation de conflits et de confrontations qui se manifeste dans un double discours sur le banditisme peul (en provenance des cultivateurs) et la dépossession et marginalisation (en provenance des éleveurs). Ces deux discours entretiennent un dialogue de sourds.

Ainsi, le discours des Koglweogo sur le meurtre du chef de Yirgou n'est pas qu'il a été commis par des « terroristes » mais plutôt par des « criminels peuls » qui voulaient garder le bétail qu'il leur avait confié pour le faire paître. Cette version de l'histoire est présentée par Samir Abdoul Karim Ouedraogo, le porte-parole du groupe, qui critique les « médias occidentaux » pour avoir parlé de « conflit ethnique » à propos d'un événement qui, en fait, aurait été une sorte de bavure « policière ». Dans un entretien avec le canal français de Presstv.com, Ouedraogo soutient que le massacre n'avait pas pour origine une hostilité moaga à l'endroit des Peuls mais le fait que les Koglweogo de Yirgou n'avaient plus de commandant à la suite de la mort du chef et se sont comportés de façon ultraviolente parce qu'il n'y avait plus personne pour donner les ordres appropriés<sup>50</sup>. Ce propos contient des éléments de plausibilité lorsqu'on le rapporte au contexte de l'économie traditionnelle burkinabè. Les faits concernant les raisons du meurtre du chef de Yirgou n'ont pas encore été établis, mais il apparaît qu'il était riche (d'après les standards de l'économie traditionnelle) et contrôlait les Koglweogo, c'est-à-dire la force de police dominante dans la zone. Son leadership des Koglweogo dérive du fait qu'il était un chef moaga et que la plupart des

49

La compétition porte sur les *droits* sur la terre, plutôt que sur la terre elle-même. Ces droits, tels qu'ils sont, dérivent d'un mélange équivoque de loi étatique, de coutumes, et de relations de pouvoir. Pour une description de la situation au Burkina et dans ses régions nord et est, voir M. Ouedraogo, « Le Foncier dans les politiques de développement au Burkina Faso », Ouagadougou : GRAF [Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier], Série « Enjeux et Stratégies », papier n° 112, nd.

50

Presstv Français, 23 juin 2019, « Aucun conflit ethnique au Burkina », <https://www.youtube.com/watch?v=-ISo08cumKM>.

Koglweogo, à Yirgou comme ailleurs, sont mossi. Mais le discours des Koglweogo implique qu'il fut assassiné non pas parce qu'il était un chef moaga, mais parce qu'il était un homme riche et influent dans le secteur.

Un journaliste (et soutien enthousiaste des Koglweogo) que j'ai interviewé à Ouagadougou à propos des événements de Yirgou parla – non sans réticence – du fait que les « Peuls » se sentaient mis à l'écart du partage des terres. Ils étaient aussi privés de bétail – en fait, transformés en personnel d'entretien pour le bétail qui leur a jadis appartenu et qu'ils perdent à travers des droits de pacage et des dettes qui s'alourdissent. Les dynamiques de dépossession dont ils deviennent victimes ont été naturalisées par le discours et les pratiques structurées par l'économie de marché et promues par l'État, les ONG et leurs partenaires clefs du secteur traditionnel, les élites locales. Dans ce contexte, les « Peuls », ou plutôt une certaine catégorie de Peuls, sont devenus les démunis et les laissés pour compte contre lesquels les Koglweogo ressentent le besoin de défendre l'ordre et la loi. Ainsi, les « Peuls » de Yirgou Peul ne furent pas ciblés en tant que Peuls, mais parce qu'ils étaient vus comme constituant une classe dangereuse dans l'économie traditionnelle de la région. Les Peuls sédentaires ou faisant partie de l'élite ne tombent pas sous cette description (le porte-parole des Koglweogo, Ouedraogo, souligna son amitié intime avec de tels Peuls). Ils appartiennent au monde des possédants et de ceux qui ont des droits sur la terre. En outre, les couches supérieures de la société peule dans le Sahel – chefs, nobles et leaders religieux – cherchent aussi à maintenir leurs droits sur le travail révérenciel, c'est-à-dire celui des *rimaibe* et *maccube*, les Peuls assujettis<sup>51</sup> que Pam Weintraub décrit comme des « esclaves de l'histoire », parce qu'ils ont hérité leur condition et leur stigmatisme d'un passé qui refuse de mourir<sup>52</sup>.

Dans ce contexte d'injustices sociales et économiques, plusieurs critiques dénoncent l'ordre régnant dans le Sahel. Parmi eux, le plus actif depuis le début des années 2000 était un idéaliste peul, Ibrahim Dicko, qui, entre autres choses, prêcha contre la subordination des *rimaibe* et l'oppression économique des inférieurs peuls. Dicko répandit son message réformiste à travers des tribunes variées, y compris des sermons radiodiffusés, l'éducation de medersa et les activités d'une association religieuse, Al-Irchad, reconnue officiellement en 2012. Ces détails montrent que Dicko se servit de

51 En fait, bien qu'ils soient liés à la société peule, ces gens ne sont pas considérés comme des Peuls par les soi-disant personnes libres de la société peule. Dans les sociétés sahéniennes traditionnelles, l'esclavage éradique l'identité et le patrimoine communautaires.

52 P. Weintraub, « Slaves of history », *Aeon*, 18 mai 2015, <https://aeon.co/essays/how-descendants-of-african-slaves-are-stigmatised-for-life>. L'essai de Weintraub porte sur les Peuls du Sénégal, mais sa description s'applique à la société peule ailleurs à travers le Sahel.

l’idiome de l’islam pour sa critique sociale, mais qu’il n’était pas pour autant un idéologue religieux – un « islamiste ». Son usage d’un discours religieux venait du fait que l’islam est la culture commune du nord Burkina. De plus, la Région du Sahel correspond à l’ancien émirat du Liptako, une entité confessionnelle établie par des combattants peuls – qui se voyaient eux-mêmes comme des djihadistes – au début du XIXe siècle ; et durant l’époque coloniale, la culture religieuse du Liptako fut largement façonnée par le hamallisme, une doctrine soufie tidjane qui mobilisa les jeunes et les opprimés et qui fut persécutée par les Français dans les années 1930-50 à cause de ses attaques contre l’establishment maraboutique de la tidjaniyya omarienne<sup>53</sup>. À cet égard, Dicko était au départ plus proche de l’esprit du hamallisme que du salafisme. Il était marié à la fille de l’un des imams en vue de Djibo, une ville du nord dans le voisinage de laquelle il était né, et il était ainsi lié à l’establishment local et bien inséré dans les communautés locales, au sein desquelles l’islam dominant était tidjane (aussi bien hamalliste qu’omarien). Sans la guerre salafiste du Mali, Dicko serait très probablement resté un prédicateur populaire dans le Sahel, détesté par l’élite, mais toléré par l’État du fait de sa propre « tolérance » (c’est-à-dire son manque de radicalisme<sup>54</sup>). Très probablement, avec le passage du temps, sa prédication n’aurait eu qu’un faible impact sur les conditions sociales dans la région. Mais dans les années 2010, la guerre salafiste fournit une opportunité pour l’action violente en vue de la réforme. Dicko se lia avec Hamadou Koufa, le Peul malien qui avait fondé un front de libération du Macina à la fin 2014 ou au début de 2015, et dont la trajectoire personnelle ressemble de près à la sienne. À ce stade, Koufa avait déjà opté pour le radicalisme violent après avoir constaté que les salafistes pouvaient gagner la guerre au Mali. En embrassant la même voie, Dicko rompit avec ceux de ses partisans qui préféraient le travail de persuasion à l’action violente, mais il attira tous ceux

53 Dès le départ des Français en 1960, le Liptako devint un lieu de réformes de justice sociale lorsque l’adolescent (il n’avait que 14 ans) Abdoulaye Nassourou Dicko devint Émir du Liptako. Prenant des mesures qui ont un accent proto-sankariste, Dicko renonça à des terres traditionnellement appropriées par la famille émirale ; mit en place des champs collectifs pour la culture du sésame, des arachides et du coton ; abolit la dîme en nature que les cultivateurs devaient traditionnellement verser à l’Émir ; établit une « union fraternelle des croyants » avec le prêtre catholique Père Bidault ; et interdit l’excision. Les forces élitaires se révoltèrent et persuadèrent le président Yaméogo que le jeune émir complotait pour une annexion du Liptako par le Niger, une accusation caractéristique de la géopolitique interne du Burkina (Haute Volta). Cela provoqua un « coup d’émirat », avec à la clef l’arrestation de Dicko et l’abrogation de l’émirat en 1963. Dicko, qui retrouvera son titre à un âge plus avancé, abandonnera son radicalisme juvénile inspiré par une mixture de prédication hamalliste et de ferveur gauchiste. Voir A.-M. Pillet-Schwartz, « Prélude à une approche de l’histoire coloniale de l’Émirat du Liptako », in *Burkina Faso. Cent ans d’histoire, 1895-1995*, T. 1, Y. G. Madiéga and O. Nao (dirs.), Paris : Karthala, 2003, pp. 897-912.

54 Bien que très critique, le Dicko de cette époque n’appelait pas à l’établissement d’un État de la Sharia et à la destruction de l’État civil burkinabè.

qui étaient prêts à se battre et n'attendaient qu'un chef pour les organiser<sup>55</sup>. En 2015, il fut intercepté au Mali par les Français alors qu'il remontait vers le nord pour rejoindre Koufa, et il passa quelques mois en prison à Bamako. Après sa libération, il retourna à Djibo en fin 2016, fonda le groupe militant Ansaroul Islam, appelant au renversement violent d'un ordre des choses injuste et non-islamique et adoptant une tendance salafiste plus marquée. En tant que petite entreprise armée qui ne pouvait espérer s'emparer de territoires par la force brute, Ansaroul Islam adopta la méthode – mise au point au Mali après la débâcle des armées salafistes en 2013 – d'anéantir le contrôle étatique à travers l'assassinat ciblé des chefs et autres notables alliés à l'État et des attaques furtives contre les positions étatiques (administration, écoles, postes de sécurité).

La réussite apparente de ces tactiques – qui terrifièrent les élites et soulevèrent des espoirs parmi les laissés pour compte – et l'expansion de la Zone de Conflit au centre du Mali, c'est-à-dire les régions frontalières avec le Burkina, eurent trois conséquences importantes. Premièrement, l'afflux d'armes qui créa des opportunités pour la croissance du militantisme armé ; deuxièmement, l'apparition d'un réseau de soutien pour les groupes salafistes armés du Sahel-Sahara ; et troisièmement, l'isolement des forces de sécurité étatiques qui ouvrit aussi la voie aux entreprises criminelles.

Dicko, malade, mourut en 2017<sup>56</sup>, mais sa trajectoire illustre de manière saisissante les arguments de cette étude. Les événements du nord Mali sont la cause immédiate de la crise du nord Burkina, mais cette crise s'est enracinée principalement du fait des conditions dans la région, y compris le désengagement de longue date de l'État du secteur de la sécurité et les problèmes sociaux liés à la terre, au travail et au pastoralisme. Alors que le régime de Compaoré reçoit souvent des éloges pour avoir mis en place un appareil sécuritaire et de renseignements compétent, nous avons vu que cela était surtout destiné à protéger les intérêts dudit régime. En particulier, l'appareil sécuritaire de Compaoré n'a pas été conçu à l'échelle nécessaire pour prendre en charge des problèmes qui sont à la fois très locaux et de nature structurelle dans leur généralité. Et si les problèmes sociaux du Burkina ont été bien répertoriés par les experts depuis les années 1990, l'orientation néolibérale de l'État burkinabè « rectifié », et la dépendance vis-

55 Pour une analyse en profondeur de la tension entre ces deux tendances et de leurs implications, voir mon ouvrage *The Politics of Islam in the Sahel. Between Persuasion and Violence*, London : Routledge, 2017. [Trad. française, *Islam et politique au Sahel. Entre persuasion et violence*, Niamey, EPGA, 2018]

56 Son jeune frère Jafar aurait pris sa place ([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/21/jafar-dicko-le-nouveau-visage-du-djihadisme-au-burkina-faso\\_5232877\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/21/jafar-dicko-le-nouveau-visage-du-djihadisme-au-burkina-faso_5232877_3212.html)).

à-vis des bailleurs, ne permettait que des politiques technocratiques erratiques. Le mouvement de Dicko s'inspira de l'échec à traiter ces problèmes et pouvait grandir grâce à la faiblesse des systèmes de sécurité du Burkina. Cependant, il est né dans le contexte des turbulences maliennes. De fait, sans le salafisme militant introduit dans la région par les groupes armés nord africains, Dicko se serait contenté d'œuvrer dans le cadre d'une culture de critique sociale islamique qui fait partie intégrante de son héritage d'homme du Liptako, et qui est une forme de radicalisme *non-violent*.

Bien que la Zone de Conflit demeure endémique seulement au nord du Burkina (et en particulier dans la Région du Sahel), elle a fait des percées au sud-est également, c'est-à-dire dans ces régions pauvres où, comme nous l'avons vu, une partie de la population a souffert d'abus liés au business lucratif du safari. Le sud-est ne possède pas le patrimoine culturel du Liptako basé sur l'islam et le *pulaaku* (l'image idéale de la culture peule), et il n'est pas non plus le domaine du « peuple du turban ». Mais une action anti-gouvernementale, en particulier l'éviction de forces de sécurité détestées, ne pouvait que susciter le soutien des communautés locales aux militants salafistes. De plus, le sud-est garde sa valeur stratégique de couloir de contrebande avec le Golfe de Guinée pour les entrepreneurs criminels. Ces détails indiquent que le soutien apporté aux salafistes y relève plus de la transaction et est donc plus faible que dans le Sahel. De fait, c'est ici que les salafistes semblent avoir perdu du terrain face à l'alliance franco-burkinabè ces derniers mois.

Finalement, il conviendrait de souligner que la réponse *armée* la plus efficace aux agressions salafistes (ou aux agressions provoquées par les salafistes) vient des Français pour qui, pour se servir de la terminologie de Barkhane, Ansaroul Islam et les autres acteurs sont des « groupes terroristes armés ». L'alliance du Burkina avec les Français a renforcé la tendance du public burkinabè à définir (et simplifier) le problème en termes du « terrorisme » et ses victimes. De façon similaire, nous avons vu que les groupes de police informels offrent leurs propres simplifications et décrivent les conflits en termes de lutte de l'ordre et de la loi contre des « criminels » – qui, par pur hasard, sont surtout peuls.

En outre, frustrés par ce qu'ils perçoivent comme l'incapacité du gouvernement à mettre fin aux attaques visant les civils, les habitants des régions nord en appellent à une mobilisation citoyenne accrue pour l'auto-

défense<sup>57</sup>. En dehors de ces réactions sécuritaires, l'État burkinabè est en train de mobiliser des fonds pour investir dans le développement du Sahel, devenu à présent une région prioritaire pour tout un ensemble de projets visant à améliorer l'accès aux services sociaux telles que la santé, l'éducation ou l'électricité. Dans un contexte d'attaques de guérilla où des installations comme les établissements scolaires constituent une cible et les travailleurs sont exposés à la violence, de tels projets sont confrontés à des difficultés évidentes.

Les questions clefs de l'heure concernent l'évolution future. La Zone de Conflit va-t-elle s'étendre plus au sud à l'intérieur du Burkina ? Si oui, comment et pourquoi ? Si non, pourquoi pas ? Et que doit faire le gouvernement burkinabè pour mieux prendre le problème en charge et limiter l'expansion de la violence ? Je n'ai pas de réponses claires à ces questions, bien entendu, mais dans la section suivante et finale, je les explore sur la base des thèses annoncées au début de cette étude, et d'un examen des dynamiques de la Zone de Conflit.

57

.....

Ainsi, un groupe de natifs de Kongoussi – ville à seulement 100 km au nord de Ouagadougou dont les zones rurales furent dévastées par des attaques de guérilla en octobre 2019 – en appellent à la constitution de groupes d'autodéfense inspirés des... comités révolutionnaires de Sankara. ([https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/06/au-burkina-face-a-l-impuissance-des-autorites-a-enrayer-le-cycle-des-violences-des-citoyens-s-engagent\\_6018281\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/06/au-burkina-face-a-l-impuissance-des-autorites-a-enrayer-le-cycle-des-violences-des-citoyens-s-engagent_6018281_3212.html)).



## **Conclusion : un état doit travailler**

Dans cette étude, je me suis concentré sur des questions internes du Burkina Faso, mais la Zone de Conflit n'est pas un phénomène burkinabè. Pour comprendre son évolution future dans le pays, il convient donc de prendre un peu de recul et de la considérer dans sa perspective adéquate, qui est internationale. La zone de conflits s'étend sur les parties voisines des territoires malien et nigérien et n'aurait pu se former sans l'implication d'acteurs étatiques et non-étatiques d'Afrique du Nord – en particulier l'Algérie, la Libye et la Mauritanie. Hors de ce voisinage sahélo-maghrébin, de puissants acteurs occidentaux et moyen-orientaux sont aussi impliqués, les premiers à travers l'intervention militaire, les seconds de façon plus lointaine et informelle. En particulier, si les questions décrites dans le cas du Burkina – et qui sont très semblables et proches de celles qui concernent le Mali et le Niger – sont le carburant de ces conflits et combats, le moteur est la confrontation plus large entre le salafisme militant et les efforts occidentaux de lutte contre le « terrorisme islamiste ». En prenant en compte ces deux facteurs – les enjeux sahélo-sahariens d'une part, la confrontation salafistes/Occident de l'autre –, j'examine les manières dont les dynamiques qu'ils stimulent peuvent conduire à deux scénarios mutuellement exclusifs, à savoir l'expansion de la Zone de Conflit au sud du Burkina, ou sa stabilisation dans ses limites actuelles (voir Carte en p.13) ; et je recommande un renforcement de l'État régalien et le développement d'une approche politique pour s'attaquer à la Zone de Conflit.

### **La Zone de Conflit : croissance ou stabilité ?**

Une conclusion clef de cette étude, c'est que l'impulsion de la zone de conflits provient des liens entre les buts ultimes des acteurs externes et les griefs des acteurs locaux. De ce fait, la Zone de Conflit durera tant que (1) les acteurs externes poursuivront leurs buts ultimes, (2) ces buts ultimes pourront avec succès être mis en lien avec les griefs locaux, et (3) la réaction des gouvernements de la région restera inefficace. En outre, la Zone de Conflit s'étendra si les acteurs externes s'avèrent capables de nouer de nouvelles alliances locales dans d'autres lieux environnants.

La force motrice initiale de la Zone de Conflit est un groupement d'organisations salafistes militantes surtout algériennes, connues sous une diversité de noms depuis les années 1990, y compris (mais pas seulement) le Groupe Islamique Armé (GIA), fondé en 1993 ; le Groupe Salafiste pour la

Prédication et le Combat (GSPC), issu d'une scission avec le GIA en 1998 ; Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) ; et plus récemment, l'État Islamique dans le Grand Sahara (EIGS). Ces groupes furent engendrés par la guerre civile algérienne des années 1990. À la fin des années 1990 et au début des années 2000, le GIA, le GSPC et d'autres groupes ont essayé d'établir une zone de contrôle dans le Sahara en recherchant l'alliance de groupes rebelles sahariens (Touareg et Toubou) qui s'en prenaient aux États du Mali, du Niger et du Tchad. Ce fut alors un échec parce que l'agenda des rebelles, c'est-à-dire obtenir l'indépendance ou un degré d'autonomie assimilable à de l'indépendance, n'était pas favorable à l'idéologie salafiste. En outre, les rebelles sahariens entretenaient souvent des relations spéciales avec le régime du colonel Kadhafi qui était hostile au salafisme aussi bien pour des raisons idéologiques (Kadhafi soutenait l'islam soufi) que parce qu'il s'agissait de groupes armés *algériens*, et donc suspects en tant que tels. En fin de compte, les groupes armés salafistes furent en mesure de se tailler un sanctuaire dans le nord du Mali, à travers un processus que j'ai décrit dans un autre travail<sup>58</sup>. À partir de là, ils s'attaquèrent aux « intérêts occidentaux » en kidnappant des humanitaires et des touristes dans le Sahel-Sahara du Mali et du Niger. La cible des salafistes algériens – plus tard rejoints par des sympathisants d'autres pays du Maghreb – n'était pas les États subsahariens, mais l'Occident, à travers sa présence dans la région, qui était limitée à des projets humanitaires et d'aide au développement, en dehors de quelques exploitations minières (l'uranium dans le Sahara nigérien, l'or dans le Sahel malien et nigérien, le manganèse dans le Sahel burkinabè).

Au cours de cette période, leur ennemi préféré – l'Occident – les considérait comme une nuisance, non une menace. Mais les Français, pour qui l'uranium nigérien possédait une valeur stratégique<sup>59</sup>, les prirent plus au sérieux et commencèrent à envisager une présence sécuritaire plus robuste dans le Sahel-Sahara, sollicitant l'assistance des gouvernements à Bamako, Ndjamen, Niamey et Ouagadougou. Niamey et Bamako, les capitales les plus importantes dans le contexte de cet effort, ne furent pas au départ très ouvertes à ces sollicitations (Ndjamena se trouvait fermement dans le giron de la France), mais Ouagadougou – comme nous l'avons vu – répondit plus favorablement. La chute de Kadhafi changea les données d'une manière qui a été examinée précédemment. Un fait important est que, pour la première fois, un groupe rebelle touareg – celui dirigé au Mali par Iyad ag Ghali sous le nom de Ansar Dine – adopta l'idéologie salafiste et accepta de nouer une

58 A. Idrissa, « In a Neighborhood on Fire: 'Security Governance' in Niger, » Sahel Research Group Working Paper No. 008, juin 2014.

59 Le site minier d'Arlit fut l'objet d'une attaque en mai 2013, en même temps que la base militaire d'Agadez.

alliance avec les salafistes nord africains. Par ailleurs, les Peuls – dont les griefs ont été détaillés précédemment pour ce qui est du cas du Burkina – se sentirent coincés par les tactiques pro-touareg des Français et mis à l'écart par leurs propres gouvernements (Mali et Niger). Ils devinrent des alliés de convenance pour les salafistes au nord du Mali et, plus tard, dans le centre du pays également. Les données d'entretien avec les acteurs peuls au Mali et au Niger – y compris des ex-combattants – indiquent que si, au début, l'alliance des militants peuls avec les salafistes était pragmatique, la tactique salafiste consistant à endoctriner les recrues est en train de former des militants peuls salafisés, en particulier parmi les plus jeunes. Enfin, si le gros des combattants locaux impliqués du côté salafiste (que la motivation première soit d'ordre pragmatique ou idéologique) provient des communautés peules, les groupes armés salafistes attirent également des gens d'autres origines ethniques, y compris des Mossi au Burkina. Leur attrait idéologique, basé sur une interprétation rigide de la foi musulmane, transcende les différences ethniques à travers un discours religieux capable d'impressionner les musulmans de toutes communautés.

En impliquant les groupes locaux dans leur combat, les salafistes nord africains ont acquis les moyens de pérenniser leur présence, mais ils ont aussi été contraints de modifier leur projet dans une certaine mesure. Au départ, l'objectif était de préserver son importance en tant que force capable de revenir sur le devant de la scène dans les pays du Maghreb, en particulier en Algérie. Les attaques contre les « intérêts occidentaux » dans le Sahel-Sahara étaient une action opportuniste qui rapportait de l'argent à travers les rançons et permettait de demeurer important. Mais une fois que les groupes locaux ont été impliqués, l'agenda changea et inclut l'agression contre les États du Sahel, bien qu'avec une diversité de buts suivant chaque acteur. Ainsi, les événements du nord Mali en 2012-2013 montrèrent que si les salafistes nord africains (AQMI) cherchèrent à limiter l'expansion territoriale au nord Mali<sup>60</sup>, les salafites maliens (Ansar Dine et MUJAO) poussèrent à la conquête de tout le territoire malien tandis que les rebelles Touaregs (Mouvement National de Libération de l'Azawad, MNLA) se battirent pour une sécession du nord-est malien. En d'autres termes, AQMI voulait consolider le contrôle sur le sanctuaire nord malien afin de ne pas perdre de vue sa cible principale, l'Algérie ; Ansar Dine et MUJAO voulaient établir un État de la Sharia au Mali ; et le MNLA cherchait à créer un nouvel État du désert autour de la ville de Kidal. Rapidement, les salafistes nord africains et locaux s'unirent pour

60

Voir les papiers laissés derrière lui par le chef salafiste algérien Abdelmalek Droukdel après sa fuite de Tombouctou en 2013. <https://www.documentcloud.org/documents/838898-aqp-sahara-playbook.html>

éjecter le MNLA et les tactiques des salafistes locaux finirent par l'emporter, suscitant une poussée armée vers le sud, puisqu'il était clair que l'armée malienne n'allait pas offrir beaucoup de résistance. Dans le processus, le MUJAO, un groupe dominé par les Peuls, attira des combattants peuls de la frontière Niger-Mali (ils avaient été en conflit avec des sous-groupes Touaregs du secteur depuis la fin des années 1990 et redoutaient la perspective d'un État touareg à Kidal).

La marche triomphale des salafistes sur Bamako fut interrompue par les Français en 2013. En conséquence de ce succès, les Français devinrent rapidement l'acteur militaire dominant de la région, amplifiant la mission expéditionnaire Serval en une mission opérationnelle Barkhane. Les choix tactiques faits au Mali s'avérèrent, cependant, peu avisés. Tenant l'État malien à l'écart, ils firent de la Région de Kidal un sanctuaire non-étatique, non seulement à cause de sa valeur stratégique pour la conduite de missions à travers le nord du Mali, mais aussi parce qu'ils avaient décidé de collaborer avec ces mêmes groupes armés Touaregs qui furent à l'origine de la crise malienne et qui ne voulaient pas de l'État malien à Kidal. Les retombées politiques sont graves. La décision de Kidal devint une preuve de premier plan dans les théories anti-impérialistes contre l'intervention française dans la région, et elle mena les Français à soutenir un processus de paix qui exclut non seulement les forces salafistes, mais aussi les autres communautés (non-Touaregs) du nord, y compris en particulier les Peuls. En outre, elle fit de l'Algérie – qui a une longue frontière très sensible avec la Région de Kidal – un rival stratégique qui, selon certains témoignages recueillis au Mali, aurait établi des liens avec des éléments du groupement salafiste afin de mieux s'opposer à la présence française sur son flanc sud.

La guerre salafiste prit donc une importance particulière parmi les Peuls pour des raisons aussi bien pragmatiques qu'idéologiques. Premièrement, étant donné les choix faits par les Français – et suivis par les gouvernements à Bamako et Niamey – nombre d'eux sentirent qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de s'allier aux groupes armés salafistes pour défendre leur accès aux ressources naturelles contre les avancées des Touaregs et l'accaparement des terres par les cultivateurs sédentaires. Deuxièmement, cette première motivation se transforma en une quête pour un règlement plus général qu'il fallait obtenir par la force des armes, c'est-à-dire un meilleur accès aux terres pour les éleveurs et l'établissement d'un régime plus juste, avec des règles claires et des verdicts équitables dans une société sans servitude coutumière – une promesse de la Sharia telle que prônée par le salafisme. Si ces diverses motivations sont idéalistes, les résultats sont odieux. Certaines des attaques contre les civils semblent faire partie d'un

effort de chasser les cultivateurs et de subvertir le régime régnant du droit à la terre. La violence cherche aussi à évincer les élites qui incarnent le système en vigueur et le pouvoir étatique – tel que Oumarou Dicko, député-maire de Djibo récemment assassiné (3 novembre 2019). De façon plus importante, le mélange de motivations qui poussent à l'action violente et d'absence de leadership centralisé mènent à une forme de violence physique qui est tout à la fois organisée et dérégulée, et qui tranche sur le style ordinaire des conflits du Sahel-Sahara. Ce nouveau type de violence est à l'origine du phénomène souvent décrit dans les médias sous le nom de « psychose » – une forme de peur et de susceptibilité irrationnelles – à travers les régions affectées.

Étant donné les dynamiques décrites plus haut, il semblerait que la Zone de Conflit ne peut croître que là où existerait une configuration analogue, c'est-à-dire la présence de groupes larges et marginalisés au sein desquels une culture islamique propagerait facilement l'idée qu'un régime basé sur la Sharia susciterait la justice sur terre. La société peule est seule dans ce cas au Sahel – et de fait, certains des militants peuls que j'ai interviewés au Mali et au Niger ont souligné ce point de façon indirecte en déplorant le fait que leur existence difficile dans le Sahel-Sahara a transformé les Peuls en proie facile pour des gens (les salafistes en l'occurrence) en quête de chair à canon. Mais même cette évolution n'a été le produit que de la myopie des actions posées par les Français et leurs alliés locaux<sup>61</sup>. (Par ailleurs, ce résultat est en fait plutôt limité, si l'on tient compte du fait qu'il y a des populations peules hors de la Zone de Conflit, y compris dans d'autres régions du Burkina et du Niger).

De ce point de vue, donc, la Zone de Conflit ne peut pas s'étendre plus au sud à l'intérieur du Burkina Faso – au moins pas sur la base des dynamiques actuelles, qui peuvent changer à la suite d'une évolution inattendue. Par exemple, la tactique consistant à enflammer les griefs locaux et à s'aboucher avec les hors-la-loi peut inspirer des groupes salafistes ailleurs, quoique pas nécessairement au sud du Burkina. D'un autre côté, si la Zone de Conflit ne peut pas s'étendre, il se peut qu'elle ne puisse pas rétrécir non plus. Il en est ainsi parce qu'à chaque étape de son développement, des circonstances sont apparues pour l'alimenter. Dans la première étape, en 2012-13, elle a cru à travers la conquête territoriale au Mali ; au cours d'une étape médiane, elle s'est perpétuée parce que dans le nouveau contexte de la guerre au Mali, la vieille tactique salafiste de chercher des alliés locaux a réussi à attirer des militants de toutes les communautés locales tout en stimulant les griefs de

61 Ceci est particulièrement vrai du Niger dans les premiers temps de l'intervention française, en 2013-2015. Le gouvernement malien – ou ce qu'on pouvait qualifier de tel – fut longtemps en hors du coup et le Burkina n'entra pas tout de suite dans la Zone de Conflit.

groupes larges, comme les éleveurs peuls et les populations de l'est du Burkina ; dans la phase actuelle, des groupes peuls du centre et du nord du Mali ainsi que du nord du Burkina voient dans l'existence de la Zone de Conflit une opportunité pour lutter et obtenir réparation ainsi que le changement socio-économique (à l'intérieur de l'économie traditionnelle) – alors que les salafistes nord africains restent actifs et maintiennent leurs réseaux, leur importance et leurs revenus. Si ces derniers, dont les intérêts premiers se trouvent hors des pays du Sahel, sont irréconciliables, les salafistes locaux, et particulièrement ceux qui ont pris part à la lutte pour des raisons pragmatiques plutôt qu'idéologiques, peuvent en théorie être conciliés. Mais la principale inquiétude reste qu'avec le passage du temps (1) les raisons pragmatiques et idéologiques sont en train de fusionner de plus en plus pour donner naissance à un agenda farouche et intraitable parmi les militants locaux (en particulier peuls) et (2) les salafistes nord africains sont en train d'encourager ce dangereux processus.



# Recommandations

Parce que les luttes dans la Zone de Conflit sont un enchevêtrement de plusieurs conflits qui sont façonnés par des dynamiques transnationales et internationales, il est impossible de les affronter seulement au niveau national. Mais les gouvernements nationaux peuvent développer une approche qui les aiderait à faire face aux conflits et à limiter les possibilités de contagion. Et bien que des acteurs extérieurs peuvent apporter leur aide, les recommandations faites ici s'adressent principalement au gouvernement burkinabè, considéré comme l'acteur central pertinent et légitime pour concevoir et mettre en œuvre une telle approche.

Les deux questions clefs que le gouvernement doit prendre en charge en priorité sont (1) la distance entre l'État et la population. Dans ce contexte d'urgence, l'État renvoie ici à l'État régalien, en particulier la justice, la sécurité et l'administration territoriale ; et (2) la coopération avec d'autres acteurs, y compris les Français, les États voisins et certains acteurs non-étatiques. À un niveau plus structurel – mais cela a peu de chance de se produire – le leadership burkinabè doit produire un projet de société qui remplace le paradigme déficient adopté à la fin des années 1980.

## Développer un État régalien fort

La plainte commune entendue dans les trois pays lors de mes recherches – en fait, la seule qui revienne avec insistance en dépit des différences dans les événements menant au conflit – est « l'absence de l'État ». Lorsqu'on analyse cette formule, il apparaît clairement que l'État que l'on juge absent est celui qui fournit les biens publics que sont la justice, la sécurité et l'administration régulière. Nous avons vu dans cette étude que les citoyens des petites villes et villages du Burkina – la plus grande partie du pays et le domaine de la vaste économie traditionnelle – sentent souvent qu'ils doivent prendre eux-mêmes en main la justice et la sécurité et que l'État central se satisfait souvent de laisser les choses prendre ce cours en arguant le manque de ressources, l'importance de la « culture » et l'idée que de telles « initiatives locales » peuvent être comprises comme « assistant » ou « complétant » les forces de sécurités inadéquates de l'État. Le massacre de Yirgou Peul réfute ces illusions – et le fait que plusieurs mois après les événements les tribunaux n'ont pas apporté une solution légale à l'affaire souligne la faiblesse du système judiciaire. Cette faiblesse, à son tour, est liée aux défaillances du système de sécurité dans la mesure où l'absence d'une force de police dans

le secteur complique la collecte des preuves, et les tâches d'expertise médico-légale et d'instruction qui doivent servir de base à toute décision de justice.

Renforcer l'État régalien revient à s'engager dans des réformes extensives et approfondies qui pourront transformer les forces de sécurité (police et gendarmerie) et les tribunaux en institutions fonctionnelles, c'est-à-dire bien dotées en personnel (en nombre de professionnels et d'agents), ressources, équipement et formation, raisonnablement imperméables aux manipulations politiques, autonomes, fiables (avec les niveaux de responsabilité et de contrôle appropriés), fières de leur mission, et imbues d'un niveau d'intégrité qui réduirait de façon significative la corruption et l'affairisme.

Dans le cas de l'appareil judiciaire, cette recommandation est bien comprise au Burkina. Comme cela a été expliqué dans l'étude, la détérioration des fonctions régaliennes de l'État provenait de la volonté politique du régime de Compaoré de les affaiblir et de les manipuler aux fins de garantir sa survie. Dès la chute du régime, la première grande initiative des agents de l'État burkinabè fut de convoquer des états-généraux de la justice afin de réformer un appareil judiciaire discrédité (mars 2015). Ces états-généraux ont mené à l'adoption d'un Pacte National pour le Renouveau de la Justice, un document officiel de conscience qui énuméra dans une liste de 114 articles les mesures légales et pratiques nécessaires au nettoyage du système judiciaire et à sa mise au service du peuple. Une autorité de mise en œuvre du Pacte fut créée et il fut stipulé que l'État concevra un plan d'action en vue de son application. En avril 2016, le ministère de la Justice formula un plan d'action de 131 pages. En ce qui concerne l'appareil judiciaire, la recommandation est donc « simplement » (1) que le gouvernement burkinabè rationalise, déploie et accélère le projet de réforme né du moment d'opportunité offert par la chute de Compaoré, et (2) qu'il donne en particulier à la réforme une tournure et une orientation pouvant permettre au système judiciaire de marcher pour l'économie traditionnelle et les zones rurales. Mais si j'ai mis le mot « simplement » entre guillemets, c'est pour indiquer que l'action recommandée n'est pas simple du tout, du fait de problèmes majeurs de volonté politique. Premièrement, dès que le Burkina est passé d'un gouvernement de transition, sous lequel il était possible de promouvoir des mesures de bien public, au temps des élections et d'un gouvernement représentatif, les calculs politiques et les dynamiques de pouvoir ont créé une perte de vitesse qui réduisit la poussée réformatrice à un pas d'escargot – avec un risque croissant d'avortement. Deuxièmement, étant donné la fragilité relative des institutions politiques du Burkina, le nouveau gouvernement peut facilement être tenté de s'engager dans la voie de la formation d'un régime,

c'est-à-dire la dégradation des institutions en vue de rester indéfiniment au pouvoir. Pour réussir un tel projet, l'appareil judiciaire serait la première cible en ligne de mire. On ne peut que conseiller fortement aux politiciens du Burkina, en particulier ceux qui se trouvent aux commandes de l'État, de refréner de tels instincts.

Dans le cas de l'appareil sécuritaire, la conscience officielle des problèmes de sécurité qui ont abouti aux conflits étudiés ici n'a pas mené à un processus similaire de réforme. Non seulement l'appareil justice, même réformé, ne peut fonctionner de façon appropriée sans un appareil sécuritaire élargi et réformé, mais les problèmes dans les zones rurales et l'économie rurale s'aggravent lorsque – comme nous l'avons vu dans le cas des Koglweogo – les citoyens pensent qu'ils doivent prendre les choses en main face aux insuffisances de l'État. Nous avons vu, dans l'étude, qu'une police de proximité combinée aux initiatives locales de sécurité, fut considérée comme une réponse adéquate aux problèmes des petites villes et des villages du Burkina. Un plan d'action et un programme de mise en œuvre furent conçus mais ne se développèrent jamais du fait de l'apathie au sommet de la hiérarchie. Ici aussi la recommandation est d'entraîner et de déployer de manière énergique la police et la gendarmerie. Si, dans les zones de conflit, leur action sera certainement limitée par les conditions d'urgence et les tactiques spéciales de sécurité qui sont ou peuvent être essayées par le gouvernement, elle pourrait néanmoins mettre un frein aux actions locales d'autodéfense qui jettent de l'huile sur le feu.

L'idée centrale derrière ces deux recommandations est d'empêcher la Zone de Conflit de s'étendre davantage dans le pays en mettant en œuvre, dans les régions non touchées, des réformes qui n'ont que trop tardé ; et de rendre l'État capable de prendre en charge certains des problèmes de la Zone de Conflit (tueries de masse, actions opportunistes de bandes criminelles, autodéfense) en rationalisant le lien justice-sécurité. Il existe un intérêt, en Europe, pour un soutien à l'intégration des services œuvrant pour la répression de la violence organisée non-étatique (criminelle ou terroriste) – la « chaîne pénale » – mais une telle mesure serait plus efficace si la réforme de l'appareil judiciaire était menée à bien.

Ces recommandations ne portent pas sur les conflits mêmes, qui requièrent une réponse politique plutôt que technique. Cette réponse politique doit comprendre des éléments d'un projet de société ainsi qu'une coopération internationale et transnationale.

## Coopérer

Nombre des incapacités des gouvernements du Sahel proviennent de limitations imposées par l'Occident, et auxquelles ils se sont adaptés dans les années 1990-2000 – comme dans le cas du Burkina de Compaoré. Ces limitations excluent l'État de l'économie et du gouvernement local et promurent l'intérêt privé et la décentralisation. Pour les gouvernements, cela servit de prétexte pour s'abstenir (1) de développer les capacités nécessaires au développement rural et à la transformation de l'économie traditionnelle, et (2) d'investir dans une administration territoriale solide. Le gouvernement burkinabè doit trouver la volonté politique de changer cette situation et de subvertir le paradigme en vigueur. À un niveau structurel, la Zone de Conflit et ses combats lancent un défi à ce paradigme, qui a clairement atteint ses limites. Le gouvernement doit comprendre, en particulier, que la liberté du marché doit se donner cours, comme tout le reste, à l'intérieur d'une stratégie nationale de développement socio-économique qui peut la restreindre suivant des impératifs politiques et économiques bien identifiés ; et que décentralisation ne veut pas dire dés-administration. Bien entendu, ce paradigme a été engendré par la Banque Mondiale, le FMI et d'autres organisations internationales dominées par l'Occident, non par l'État burkinabè. Mais quelle que soit la vision de ces organisations et leur pouvoir de faire exécuter leurs directives, elles ne sont pas des gouvernements et la responsabilité de diriger le Burkina Faso, ou d'échouer à le faire – et on peut avancer que les conflits qui font rage dans la partie du pays qui se trouve dans la Zone de Conflit est un échec de gouvernement – relève de la responsabilité de ses gouvernants.

Si tel est le cas, il reste vrai, également, que la Zone de Conflit est née hors du Burkina et comprend des régions non-burkinabè. Le gouvernement burkinabè ne peut l'affronter seul. La Zone de Conflit a une dimension *transnationale* en ce qu'elle englobe le Burkina, le Mali et le Niger ; et elle a une dimension internationale en ce qu'elle implique d'autres acteurs étatiques et non-étatiques. S'il faut déployer des efforts techniques et politiques au plan national, il est aussi nécessaire d'accompagner ces efforts par une coopération effective avec les États voisins, en particulier en termes de collecte de renseignements et de tactiques de sécurité transfrontalières. Cela se produit étonnamment peu et en fait, les Français ont été plus habiles à coopérer avec les trois États que ces États à le faire entre eux. Mais même cette coopération française est limitée par des questions telles que la réticence des armées nationales et le manque de confiance entre les services français et les services étatiques locaux. Le mauvais état de ces services qui, dans le cas du Burkina, ont été désorganisés en 2014-15 par la chute de

Compaoré et la tentative de coup d'État de Diendiéré, explique une telle situation.

La coopération transnationale est aussi nécessaire pour entrer en négociation avec les groupes armés. Ils ne sont pas tous, ou tous ceux qui agissent dans la plupart d'entre eux ne sont pas d'irréconciliables guerriers salafistes de l'utopie « État islamique », et une meilleure compréhension des chefs et des dynamiques dans l'univers des groupes militants peut permettre une tactique de diviser pour mieux régner. Cependant, étant donné les caractéristiques de la Zone de Conflit, une telle tactique est impraticable si elle est menée par un seul gouvernement. Elle implique que le gouvernement burkinabè et ses homologues de Bamako et Niamey doivent mobiliser les ressources nécessaires au développement de leur propre stratégie coordonnée, indépendante de - quoique pas nécessairement opposée à - la focalisation française sur l'action militaire et les petits projets de développement.

Une réforme des organisations de l'État régalien menée avec compétence et un sens aigu du concret – et allant contre les instincts de dirigeants qui préfèrent avoir des institutions molles et malléables plutôt que durables et fonctionnelles – est dans tous les cas une étape obligatoire pour que toute action prise dans cette optique ait quelque chance de réussir. D'autres acteurs internationaux peuvent soutenir, y compris financièrement dans une phase initiale, ces efforts de construction d'un État régalien fort, si l'urgence actuelle force les dirigeants sahéliens à choisir résolument la voie de la réalisation des objectifs, en faisant montre de volonté politique et d'engagement dans l'œuvre de gouvernement.



RLS Research Papers on Peace and Conflict Studies  
in North Africa and the Sahel  
Edited by Armin Osmanovic



**ROSA  
LUXEMBURG  
STIFTUNG**